

L'ESG

AU CRÉDIT AGRICOLE



AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



L'ESG

AU CRÉDIT AGRICOLE



Le Crédit Agricole est né d'un projet sociétal. Ce projet était celui de financer une agriculture alors complètement ignorée par le système bancaire et plus généralement, de rendre l'ensemble des progrès accessible à tous. Cette détermination à œuvrer dans l'intérêt de toute la société, a toujours guidé notre action et n'a pas du tout changé. Transformation de l'agriculture, électrification des campagnes, accès aux services bancaires pour tous, ce sont des exemples que beaucoup d'entre nous ont à l'esprit.

C'est donc naturellement qu'aujourd'hui, le Crédit Agricole se mobilise dans l'accompagnement des transitions et les enjeux sont nombreux : cohésion sociale, inclusion des jeunes, accès à la santé pour tous, transitions agricoles et agroalimentaires, transitions énergétiques et environnementales.

Dominique Lefebvre,
Président de Crédit Agricole S.A.



Nous avons intégré la responsabilité sociétale dans toutes nos activités, en mettant l'accent sur l'utilité et la durabilité. Pour nous, la responsabilité doit être intégrée et non rajoutée. Nous avons plus concrètement créé des métiers spécifiques pour répondre aux besoins de transition énergétique, mais aussi de plus grand accès aux solutions de santé sur l'ensemble de nos territoires. Cette intégration de la responsabilité dans le développement de nos activités est essentielle pour assurer notre pérennité et notre impact positif sur la société.

Et chaque entité de notre Groupe est alignée sur ces objectifs pour maximiser notre efficacité et notre impact.

Philippe Brassac,
Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Sommaire

Un groupe engagé depuis son origine	4
Une banque universelle de proximité	4
Un acteur solide, international et 1 ^{er} réseau bancaire en France	6
Le Projet Sociétal du Groupe, cadre global de notre responsabilité sociale et environnementale	7
Un engagement historique et précurseur en faveur du développement durable	8
Un dialogue constant avec nos parties prenantes	10
Le Comité scientifique	11
Notre stratégie ESG : Le cadre normatif	13
Les méthodologies et dispositifs	14
Mise en oeuvre de notre Projet Sociétal	20
Cartographie de nos engagements	21
Une stratégie Climat alignée sur l'Accord de Paris, une stratégie Nature en cours d'élaboration	23
Un plan de transition climatique ambitieux	24
S'engager pour la biodiversité et la conservation du capital naturel	42
Une stratégie sociale reposant sur une approche inclusive	47
Proposer une gamme d'offres inclusives	48
Contribuer à redynamiser les territoires	50
Une politique d'achats responsables labellisée	56
Agir en tant qu'employeur responsable œuvrant à l'attractivité du Groupe	58
Agir en tant qu'un employeur responsable au sein d'une entreprise citoyenne	60
Une gouvernance ESG dédiée	63
Une gouvernance dédiée au Projet Sociétal au plus haut niveau de la banque	64
Une forte culture de l'éthique	68
Sensibiliser et former les parties prenantes internes	70
Une notation extra-financière en constante progression	71
ANNEXES	75
Les engagements internationaux du Groupe	75
Un cadre de référence pour les obligations sociales	76
Un cadre de référence pour les obligations vertes	77

Une banque universelle de proximité

Première banque coopérative au monde⁽¹⁾, le Crédit Agricole fonde son action sur trois principes mutualistes qui font la singularité de son modèle économique. Ces trois principes fondent la banque

universelle de proximité à travers l'utilité, l'universalité d'une offre accessible à tous et la proximité des clients.



L'utilité à la société

- Elle a émergé avec la volonté de transformer l'agriculture au XIX^e siècle et elle a perduré, depuis, à travers toutes les mutations sociétales : généralisation de l'accès aux services bancaires, démocratisation de l'accès à la propriété, digitalisation. Nous accompagnons aujourd'hui la transition environnementale et énergétique en veillant à renforcer la cohésion sociale.



L'universalité de notre offre

- Elle est le reflet des valeurs de solidarité et permet de répondre aux attentes de tous nos clients, des plus modestes aux plus fortunés, des TPE et agriculteurs, aux entreprises, en France comme à l'international.

« Crédit Agricole perpétue son rôle d'acteur engagé en équipant tous ses clients, des ménages les plus modestes aux grandes entreprises internationales, en solutions et services fondés sur des énergies renouvelables. »

Philippe Brassac,
Directeur général de Crédit Agricole S.A.



La proximité

- Elle est le fruit de l'histoire du Groupe. Premier réseau bancaire en France avec 8 250 agences et points relais, le Crédit Agricole joue un rôle spécifique dans les territoires à l'heure où l'action locale devient un moteur pour l'économie et la cohésion sociale.
- S'appuyant sur la complémentarité et l'expertise de ses multiples métiers et ses 154 000 collaborateurs à travers le monde, le Groupe a su créer un modèle unique, base de son développement : la banque universelle de proximité.

à fin 2023



54 M
de clients

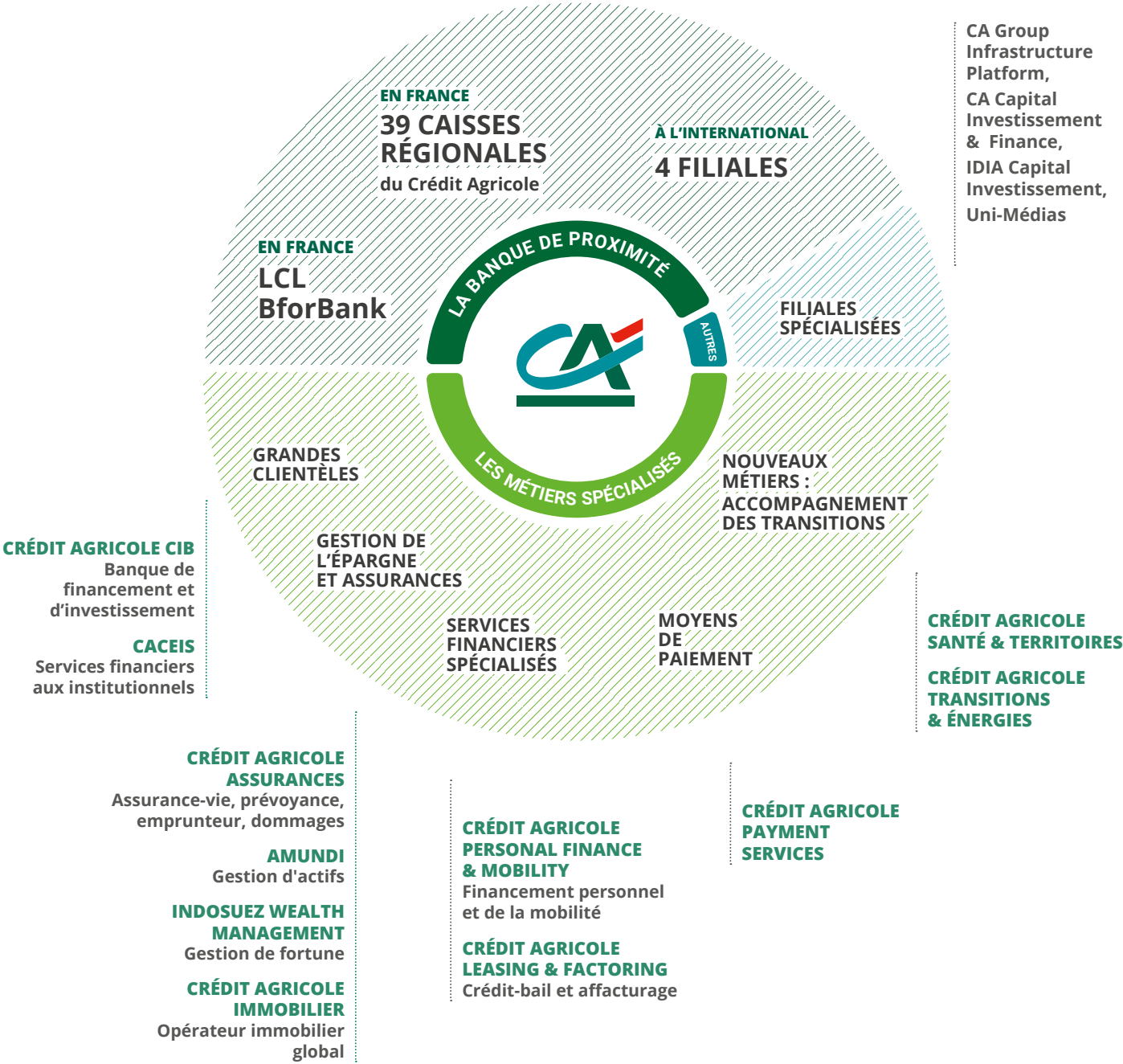
154 000
collaborateurs

11,8 M
de sociétaires



Crédit Agricole Italia
CA Bank Polska
CA Egypt
CA Ukraine

CA Group
Infrastructure
Platform,
CA Capital
Investissement
& Finance,
IDIA Capital
Investissement,
Uni-Médias



⁽¹⁾ The 2023 World Cooperative Monitor, janvier 2024 (en chiffre d'affaires)

Un acteur solide, international et 1^{er} réseau bancaire en France⁽¹⁾

1^{er}
financier
de l'économie
française⁽²⁾

1^{re}
banque coopérative
et mutualiste
au monde⁽⁶⁾

à fin 2023

2 1 3

1^{re} banque de proximité
de l'Union européenne sur
la base du nombre de clients

1^{er} assureur⁽³⁾
en France.

9^e banque mondiale par
la taille de son bilan⁽⁴⁾

1^{er} gestionnaire d'actifs
européen⁽⁵⁾

ZOOM

Le mécanisme interne de solidarité

La représentation majoritaire des Caisses régionales au sein du Conseil d'administration reflète le socle coopératif du Groupe et permet de garantir un modèle de développement pérenne et équitable aux entités du groupe Crédit Agricole, au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes : clients, clients sociétaires, actionnaires, investisseurs, fournisseurs et collaborateurs.

Selon le Code monétaire et financier, Crédit Agricole S.A., en qualité d'organe central du réseau Crédit Agricole, est tenu de prendre toutes mesures nécessaires pour garantir la solvabilité et la liquidité de chaque membre du réseau Crédit Agricole – principalement les Caisses régionales et Crédit Agricole CIB.



Présence dans

46
pays

sur les 5 continents

⁽¹⁾ 8250 agences dont 6750 en France (Caisses régionales et LCL)

⁽²⁾ Source interne : ECO 2023

⁽³⁾ L'Argus de l'Assurance 13 décembre 2023 (données à fin 2022)

⁽⁴⁾ The Banker, 2024

⁽⁵⁾ Guide 2023 Asset Management de IPE (Investment & Pensions Europe)

⁽⁶⁾ The 2023 World Cooperative Monitor, janvier 2024 (en chiffre d'affaires)

Le Projet Sociétal du Groupe, cadre global de notre responsabilité sociale et environnementale

Le Groupe structure sa vision transformatrice et formule ses engagements et ses ambitions à travers son Projet de Groupe, cadre global des actions menées en matière de Responsabilité

Sociale et Environnementale. Le Projet Sociétal se décline dans sa stratégie ESG en relation avec les attentes de ses parties prenantes.

Notre Projet de Groupe, les 3 dimensions de notre Raison d'Être

Projet Client :

définit nos priorités pour agir dans l'intérêt de chacun de nos clients.

Projet Sociétal :

engagement pour une transition climatique et environnementale juste



Projet Humain :

traduit le rôle des femmes et des hommes du Groupe au sein de sociétés de plus en plus régulées et organisées, via des processus digitaux.

Le Projet Sociétal

Un plan programme articulé autour de 3 thématiques et 10 engagements, lancé le 1^{er} décembre 2021



Agir pour le climat et la transition vers une économie bas-carbone

- 1 Contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050 sur notre empreinte de fonctionnement et sur nos portefeuilles d'investissement et de financement.
- 2 Conseiller et accompagner 100% de nos clients dans leur transition énergétique.
- 3 Intégrer des critères de performance extra-financière dans l'analyse de 100% de nos financements aux entreprises et agriculteurs.



Renforcer la cohésion et l'inclusion sociale

- 4 Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client, pour favoriser l'inclusion sociale et numérique et s'adapter aux évolutions économiques et sociétales.
- 5 Contribuer à redynamiser les territoires les plus fragilisés et réduire les inégalités sociales.
- 6 Favoriser l'insertion des jeunes par l'emploi et la formation.
- 7 Amplifier la mixité et la diversité dans toutes les entités du Crédit Agricole ainsi qu'au sein de sa Gouvernance.



Réussir les transitions agricole et agroalimentaire

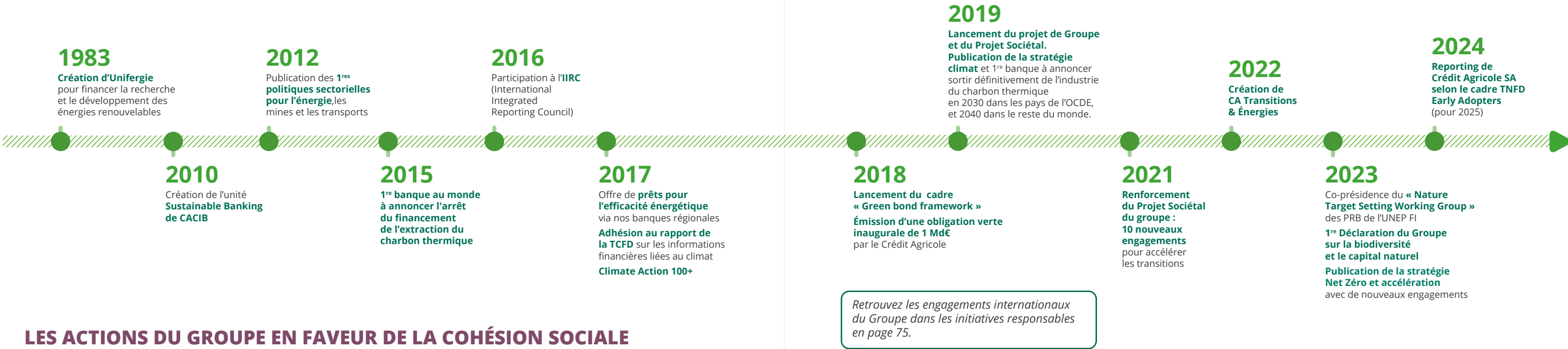
- 8 Accompagner l'évolution des techniques vers un système agroalimentaire compétitif et durable.
- 9 Permettre à l'agriculture française de contribuer pleinement à la lutte contre le changement climatique.
- 10 Contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire.

Un engagement historique et précurseur en faveur du développement durable

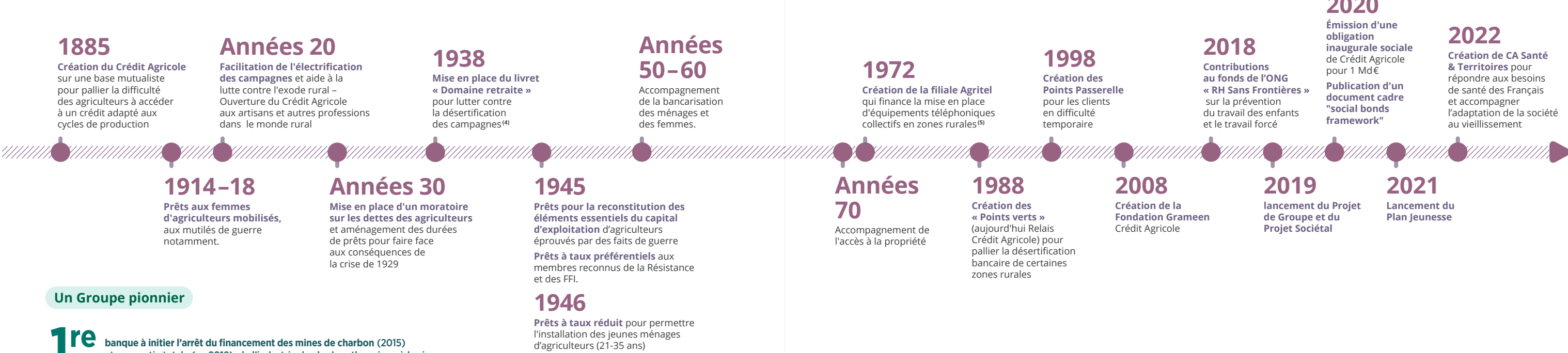
Précurseur dès 2002 dans l'engagement en faveur du développement durable, le Crédit Agricole est signataire des « Principes Équateur » et du Pacte Mondial des Nations Unies. Il adhère aux « Principes Climat » en 2008 et à l'initiative « Science Based Targets » dès 2016. Le Groupe a contribué à la création de plusieurs textes fondateurs et mécanismes internationaux. Dès la décennie 2010, des équipes expertes

de la finance climat ont été mises en place au sein de Crédit Agricole CIB devenant ainsi l'un des leaders mondiaux en matière de structuration d'obligations vertes et co-fondateur des Green Bonds Principles⁽¹⁾.
Membre co-fondateur des "Green bonds Principles", le groupe Crédit Agricole est un acteur majeur dans la structuration des obligations durables.

LES ACTIONS DU GROUPE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



LES ACTIONS DU GROUPE EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE



⁽¹⁾ Les Green Bond Principles sont des recommandations et lignes directrices publiées par l'International Capital Market Association (ICMA) qui s'adressent aux émetteurs d'obligations vertes et reposent sur quatre piliers : l'utilisation des fonds, le processus d'évaluation et de sélection des projets financés, la gestion des fonds et le reporting.
⁽²⁾ Données Sofergie ASF, fin 2021.
⁽³⁾ Champ d'application : Europe. Données au 30/09/2022, 4,4 Mds€.
⁽⁴⁾ En permettant aux habitants des villes de se constituer par versements minimes un capital pour l'achat d'une propriété dont ils pourront jouir à la fin de leur carrière.
⁽⁵⁾ En accord avec une convention signée avec les PTT.

Un Groupe pionnier

- 1^{re}** banque à initier l'arrêt du financement des mines de charbon (2015) et une sortie totale (en 2019), de l'industrie du charbon thermique à horizon 2030 dans les pays de l'OCDE, et 2040 dans le reste du monde.
- 1^{re}** banque, en 2022, à créer une entité dédiée au développement des énergies renouvelables.
- 1^{er}** financeur privé⁽²⁾ et investisseur institutionnel⁽³⁾ majeur dans les énergies renouvelables en France.

Un dialogue constant avec nos parties prenantes

Nos parties prenantes ont des attentes communes, de transparence, d'impact positif de notre action, de performance, mais aussi plus spécifiques selon leurs besoins propres. Le Crédit Agricole a mis en place différents dispositifs afin d'interagir avec chacune

d'entre elles pour leur apporter des réponses adaptées mais aussi afin d'étudier toutes les évolutions qui les animent et qui sont autant de défis à intégrer dans sa politique ESG.

Nos collaborateurs

Baromètre annuel de l'indice de mise en responsabilité (IMR), instrument de mesure de notre transformation culturelle et managériale.

Dialogue social aux niveaux local, national et international (Représentants du personnel, Comité de concertation, Comité de Groupe, Comité d'entreprise européen).

Nos fournisseurs

Conclusion de **partenariats commerciaux**, techniques et de distribution.

Label « Relations fournisseurs et achats responsables » attribué à l'ensemble des entités de Crédit Agricole S.A.

Nos actionnaires individuels, investisseurs et agences de notation

Rencontres régulières de la Direction générale avec des investisseurs et analystes.

Relations suivies avec les agences de notation financière et extra-financière.

Dialogue avec les actionnaires individuels (Club des actionnaires, Comité de liaison, réunions d'actionnaires, newsletters mensuelles).

Nos clients

Dispositifs d'écoute client, suivi de la satisfaction clients via l'Indice de Recommandation Client (IRC). Prise en compte des attentes à travers des études spécifiques et des **ateliers de co-construction**.

Les acteurs d'une économie durable

Rencontre des multiples acteurs à travers le projet « **Routes des transitions** ».

La société civile et le grand public

Comité d'experts scientifiques externes (le Comité scientifique).

Dialogue régulier avec les ONG, notamment sur la stratégie climat, les droits de l'homme et la déforestation.

Réalisation d'un **baromètre RSE** tous les ans auprès d'environ 2500 participants clients et non-clients afin d'identifier les attentes des Français en matière de RSE et évaluer l'impact sur l'engagement perçu des entreprises.

Réalisation d'une étude annuelle (Indice d'Engagement Sociétal) auprès de 5000 personnes pour évaluer et suivre la perception de l'engagement sociétal du Groupe dans son écosystème.

Les pouvoirs publics et instances nationales et internationales

Relations avec les autorités de supervision et de régulation bancaire et financière.

Participation aux consultations de Place : Fédération des banques françaises, Institut de la finance durable, UNEP FI, Alliances Net Zéro, etc.⁽¹⁾

Le Comité scientifique

Le dialogue avec la communauté scientifique est l'un des piliers de la stratégie ESG du Crédit Agricole. Le Groupe l'a introduit au sein même de la gouvernance de sa stratégie climat, en créant un Comité scientifique intégré.

- Le Groupe a mis en place, en 2019, un Comité scientifique composé de **11 experts indépendants** reconnus dans leur domaine. Leur mission est d'apporter un éclairage et des recommandations sur la mise en œuvre de la stratégie environnementale du Groupe.

Philippe DROBINSKI

Professeur à l'École Polytechnique
Directeur du Laboratoire de Météorologie Dynamique de l'Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL)

Jean-Charles HOURCADE

Chercheur au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED)

Pierre JACQUET

Professeur à l'École des Ponts ParisTech
Président du Global Development Network

Sylvie LEMMET

Conseiller Maître à la Cour des Comptes
Présidente du conseil d'administration de Santé publique France

Hervé LE TREUT

Membre de l'Académie des Sciences
Professeur à l'École Polytechnique et à l'Université Paris Sorbonne

Emmanuelle PORCHER

Directrice adjointe et professeure, Muséum National d'Histoire Naturelle / Centre d'écologie et des sciences de la conservation

Mathieu GARNERO

Directeur projet Life Finance ClimAct
Direction Exécutive Prospective et Recherche
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

Florence TOUZÉ-RIEU

Titulaire de la Chaire Impact Positif #TogetherForGood
Responsable du programme Expérience et Engagement Audencia-SciencesCom

Stéphane VOISIN

Responsable du Programme Interdisciplinaire sur la Finance Verte et Durable de l'Institut Louis Bachelier (ILB)

Cindy LIOTARD

Responsable du programme transverse éco-innovation de la Direction de la recherche technologique Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (CEA)

Matthieu BRUN

Directeur Scientifique – Fondation FARM



11 experts indépendants apportent leur éclairage sur la mise en œuvre de la stratégie environnementale du Groupe.

⁽¹⁾ Retrouvez la liste des alliances et initiatives page 75



Notre stratégie ESG : Le cadre normatif

Alignée sur les Objectifs de développement durable (ODD), la stratégie ESG du Crédit Agricole s'articule au sein du cadre normatif ESG mis en place par le Groupe. Ce cadre normatif constitué de politiques sectorielles, cadres de référence, dispositifs méthodologiques, structure l'intégration des critères extra-financiers dans toutes les activités du Groupe.

Les méthodologies et dispositifs

1

Des politiques sectorielles RSE pour piloter nos financements et nos investissements

- Pour encadrer nos activités, **un ensemble de politiques sectorielles RSE**, régulièrement revues, et fondées sur les recherches et recommandations du Comité scientifique, ont été mises en place.
- Elles explicitent les critères sociaux, environnementaux et sociétaux à introduire dans les politiques de financement et d'investissement et reflètent les enjeux citoyens, notamment en ce qui concerne le respect des droits humains, la corruption, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Leur but est ainsi de préciser les principes et règles d'intervention extra-financiers concernant les financements et investissements⁽¹⁾ dans les secteurs concernés.

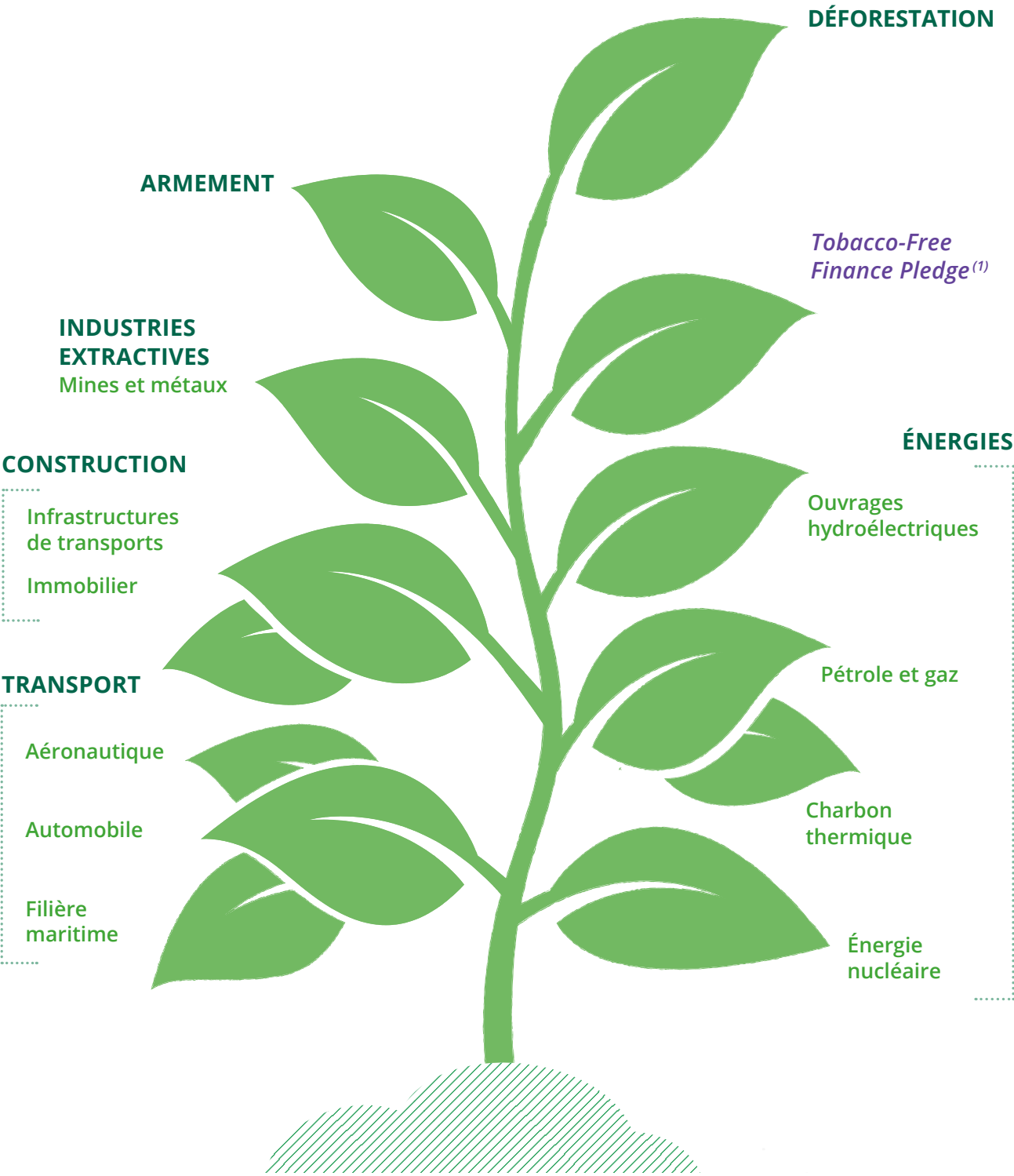
Pour chaque secteur principal et ses sous-catégories, le Groupe a identifié les meilleures pratiques reconnues par les organisations de place et les organismes internationaux.



L'objet des politiques sectorielles RSE est de préciser les règles d'intervention et critères sociétaux et environnementaux introduits dans les politiques de financement et investissements.

⁽¹⁾ Les modalités d'application spécifiques au métier sont documentées dans les entités du Groupe.

Les politiques sectorielles



⁽¹⁾ Crédit Agricole s'est engagé à respecter le Tobacco-Free Finance Pledge. Il ne s'agit pas d'une politique sectorielle.

Les méthodologies et dispositifs

suite

2

Le cadre de référence des Actifs et Passifs durables

- Le Groupe a souhaité se doter d'un référentiel identifiant les actifs et les passifs durables. Ce référentiel se fonde en particulier sur les documents cadre dédiés aux obligations « vertes » et sociales du Groupe.

3

Un cadre de référence pour les obligations sociales⁽¹⁾

- Un cadre de référence qui s'applique à l'ensemble du Groupe a été mis en place en 2020 à l'occasion de l'émission inaugurale d'obligations sociales de Crédit Agricole S.A. Il s'applique à l'ensemble des **activités de financement** du groupe Crédit Agricole, incluant Crédit Agricole Home Loan. Les obligations sociales du groupe Crédit Agricole sont présentées selon quatre axes de structuration définis par les Social Bonds Principles :
 - Utilisation des fonds
 - Processus d'évaluation et de sélection des projets
 - Suivi de l'utilisation des fonds
 - Reporting
- Les experts de Moody's Investor Services (ex-Vigeo-Eiris) ont validé la méthodologie d'identification et de sélection des actifs sociaux inclus dans le portefeuille social, ainsi que la pertinence des critères d'éligibilité retenus dans la définition des catégories de prêts sociaux éligibles (cf. en annexe p.76 pour le descriptif complet).

à fin 2023

Émetteur	Encours (en millions d'euros)	Nombre d'émissions
Crédit Agricole S.A. <i>Social Bonds</i>	3 526	11
Crédit Agricole Home Loan SFH <i>Social Covered Bonds</i>	2 250	2
Crédit Agricole CIB <i>Social Notes</i>	322	19
TOTAL	6 108	34

⁽¹⁾ Cf. descriptif détaillé en annexe p.76

4

Un cadre de référence pour les obligations vertes⁽¹⁾

- Un nouveau document cadre pour les obligations vertes (Green Bond Framework) a été publié en novembre 2023**, remplaçant celui mis en place en 2018 à l'occasion de l'émission inaugurale de l'obligation verte de Crédit Agricole S.A. Il fixe un cadre harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe Crédit Agricole et sert de référence pour les émissions d'obligation verte (en format public ou placement privé, senior non-preferred, senior preferred unsecured ou secured), et de green notes CACIB, distribués aux investisseurs institutionnels ou particuliers. Il s'applique également aux émissions ABCP vertes, repurchase agreements verts et dépôts verts. Il est plus exhaustif en termes de catégories éligibles et plus ambitieux. Il est aligné avec les Green Bond Principles de l'ICMA de juin 2021 et bénéficie d'une seconde opinion positive de l'agence ISS Corporate Solutions émise en 2023 (cf. en annexe p.77 pour le descriptif complet).

à fin 2023

Émetteur	Encours (en millions d'euros)	Nombre d'émissions
Crédit Agricole S.A. <i>Green Bonds</i>	2 871	9
Crédit Agricole S.A. <i>Green Notes</i>	4 507	520
Crédit Agricole CIB <i>Other Green Liabilities</i>	515	30
Crédit Agricole Home Loan SFH <i>Green Covered Bonds</i>	1 250	1
Crédit Agricole Italia <i>Green Covered Bonds</i>	500	1
Crédit Agricole nextbank <i>Green Covered Bonds</i>	366	3
TOTAL	10 009	564

⁽¹⁾ Cf. descriptif détaillé en annexe p.77

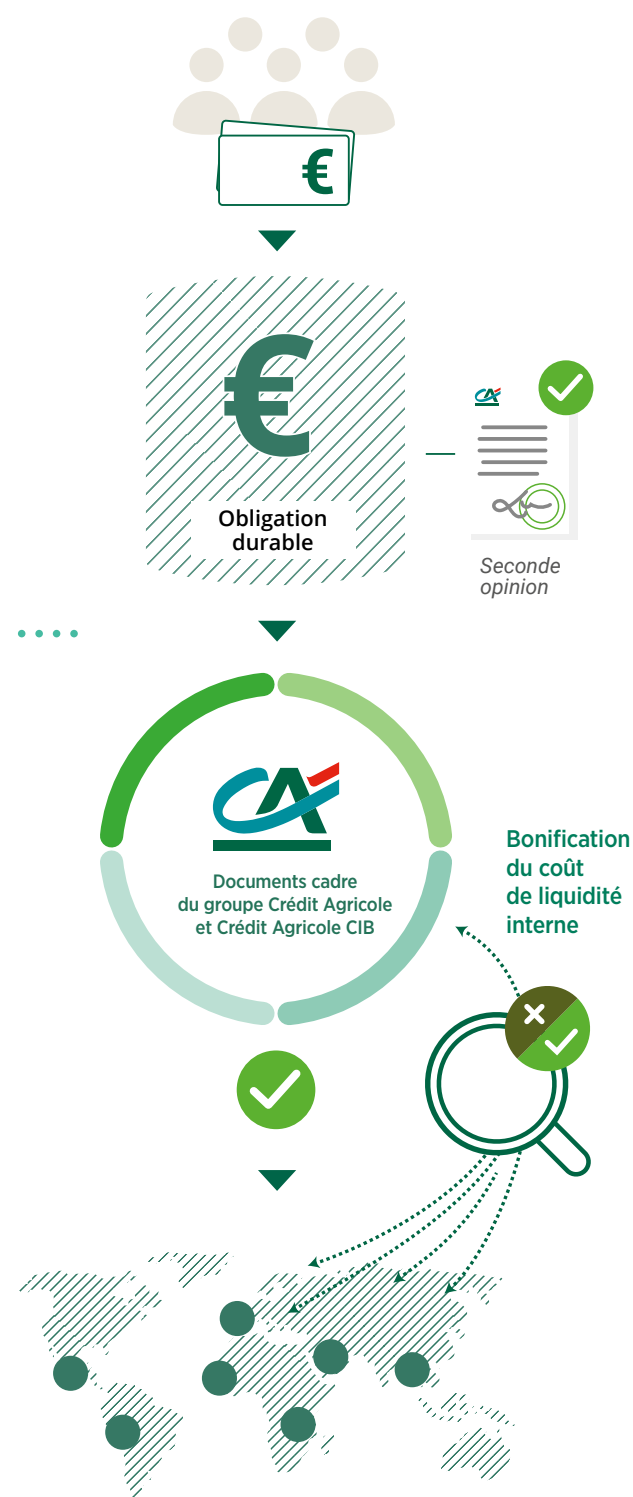
Les méthodologies et dispositifs

suite

5

Le mécanisme de promotion des actifs durables⁽¹⁾

- Crédit Agricole CIB contribue au financement de la lutte contre le changement climatique et à la transition écologique par son activité d'arrangement d'obligations vertes, orientant les capitaux des marchés obligataires vers des projets environnementaux, en proposant des conditions attractives aux projets et sociétés conformes au document cadre de référence pour les obligations vertes du Groupe.
- Crédit Agricole CIB a publié en juillet 2024 un nouveau document cadre de financement de prêts liés au développement durable⁽²⁾ visant à financer et refinancer une partie du portefeuille de prêts liés au développement durable⁽³⁾ de Crédit Agricole CIB conformes aux Sustainability Linked Loan Principles et aux critères d'éligibilité décrits dans le document.
- Afin d'accompagner les métiers dans cette dynamique, Crédit Agricole CIB fait bénéficier les projets et financements durables d'un **coût de liquidité interne bonifié**.



6

GreenWay, l'outil de pilotage des engagements sociétaux du Crédit Agricole

- Développé dès 2019, GreenWay est l'outil qui permet au Crédit Agricole de piloter ses engagements environnementaux et sociétaux, à travers **177 indicateurs de performance extra-financière**.
- À travers un protocole de reporting dédié, toutes les entités du Groupe participent au reporting en collectant et en transmettant les données liées à leur métier. Ces données internes sont complétées, en parallèle, par des données collectées auprès de fournisseurs externes permettant un traitement exhaustif et automatisé visant à fournir les indicateurs de performance extra-financière officiels du Groupe.

7

Le CERES

- L'intégration des critères ESG dans les processus crédit s'installe dans les entités du Groupe, en s'inspirant du Comité d'Évaluation des Risques Environnementaux et Sociaux (CERES) existant au sein de l'entité CACIB. **Ce comité évalue les impacts et les risques ESG pour éclairer les comités crédit.**

8

Le pilotage du calcul des émissions carbone

- Pour calculer ses émissions, le Groupe utilise la **méthodologie PCAF⁽¹⁾**, reconnue par le GHG Protocol, qui fait référence sur les normes de comptabilités carbone. Pour déterminer ses trajectoires de décarbonation, le Groupe s'appuie sur les scénarios de référence internationaux. Pour accompagner la décarbonation des activités, des plans d'actions concrets sont déclinés dans les métiers et les opérations business des entités.
- Pour satisfaire à l'exigence de suivi des trajectoires de décarbonation, le pilotage des engagements Net Zéro est intégré au processus budgétaire de la Direction Financière du Groupe.

9

Le guide d'intégration des critères ESG dans les financements

- Ce guide présente les principes d'intégration des critères ESG dans les opérations d'une institution bancaire, en les transposant sur le positionnement actuel du Groupe Crédit Agricole. Les bonnes pratiques recensées dans ce document s'appliquent à l'ensemble des opérations du Groupe (financement, investissement en propre, opérations d'assurance) ainsi qu'au périmètre des achats dès lors que la déclinaison opérationnelle est possible.

⁽¹⁾ The sustainable liquidity discount

⁽²⁾ Sustainability-Linked Loan Financing Bond Framework

⁽³⁾ Sustainability-linked loans

⁽¹⁾ Partnership for Carbon Accounting Financials

Mise en oeuvre de notre Projet Sociétal

Le groupe Crédit Agricole déploie son Projet Sociétal à travers une stratégie ESG au service d'une transition juste afin de répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes.

Alignée sur les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies, elle se décline à travers l'intégration des critères ESG dans tous les métiers du Groupe.

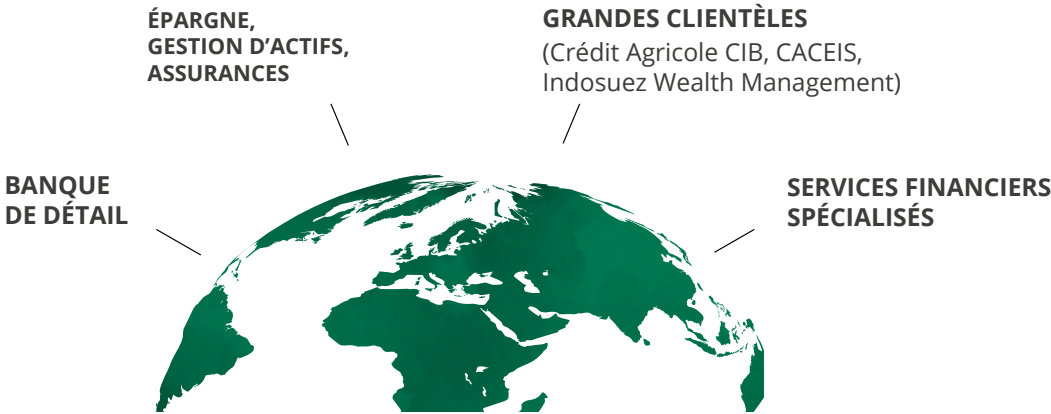
Les 17 ODD ⁽¹⁾



Intégration des critères ESG



Déploiement ⁽²⁾ dans les métiers du Groupe



⁽¹⁾ Objectifs de développement durable (ODD), également appelés Objectifs mondiaux, adoptés par les Nations Unies en 2015.
⁽²⁾ Selon les modalités spécifiques aux métiers documentées dans les entités.

Cartographie de nos engagements

Un plan de transition climatique ambitieux

- Accélérer le développement des énergies bas-carbone
- Accompagner les transitions de nos clients et de la société
 - A. Proposer des offres innovantes en faveur de la transition énergétique
 - B. Réussir les transitions agricole et agroalimentaire
 - C. Décarboner nos portefeuilles de financement par secteur d'activité
- Accélérer le désengagement du secteur des énergies fossiles
- Réduire notre empreinte environnementale de fonctionnement

S'engager en faveur de la biodiversité et de la conservation du capital naturel

- Évaluer l'impact de la perte de biodiversité sur nos activités
- Intégrer des critères liés à la nature et la biodiversité à travers des politiques sectorielles dédiées
- Mobiliser des ressources financières pour des activités bénéfiques à la nature
- Soutenir des actions collectives contre le déclin de la nature et des services écosystémiques
- Favoriser la biodiversité



Une stratégie **environnementale** fondée sur une approche scientifique



Une stratégie **sociale** au service de la cohésion et de l'inclusion sociales



Une **gouvernance** dédiée et une forte culture de l'éthique

Renforcer la gouvernance dédiée à la mise en œuvre du Projet Sociétal

Déployer une conformité utile à la société avec une forte culture de l'éthique

- Smart compliance for Society
- Déployer une forte culture de l'éthique
- Le dispositif de droit d'alerte

Sensibiliser et former les parties prenantes internes

Proposer une gamme d'offres inclusives

- Permettre l'accès de tous aux offres et services
- Renouveler l'engagement en faveur des jeunes pour renforcer la cohésion et l'inclusion sociales
- Soutenir les populations fragiles

Contribuer à redynamiser les territoires

- Proposer des solutions d'investissement en faveur de la cohésion sociale
- Favoriser l'accès au logement
- Soutenir les initiatives entrepreneuriales
- Contribuer à répondre aux besoins de soins de la société : Crédit Agricole Santé & Territoires
- S'appuyer sur les fondations du Groupe pour soutenir les territoires en France et à l'international

Appliquer une politique « Achats Responsables » Groupe

Agir en tant qu'employeur responsable

- Œuvrer à l'attractivité du Groupe
- Être une entreprise citoyenne



Une stratégie Climat alignée sur l'Accord de Paris, une stratégie Nature en cours d'élaboration

Alignée sur l'Accord de Paris, les recommandations de l'Agence Internationale de l'Énergie, de la TCFD⁽¹⁾ et de la TNFD⁽²⁾, la stratégie environnementale du Crédit Agricole est fondée sur des apports académiques et des données scientifiques. Les travaux de réflexion à thématique environnementale sont ainsi exposés à la critique du Comité scientifique, composé de 11 experts indépendants⁽³⁾ reconnus pour leur compétence sur les questions climatiques et environnementales.

Les axes principaux de notre stratégie environnementale



Mettre en œuvre un plan de transition climatique ambitieux



S'engager en faveur de la biodiversité et de la conservation du capital naturel

Contribution aux ODD :



⁽¹⁾ Task-Force on Climate-related Disclosure

⁽²⁾ Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures

⁽³⁾ Consulter le détail p.11

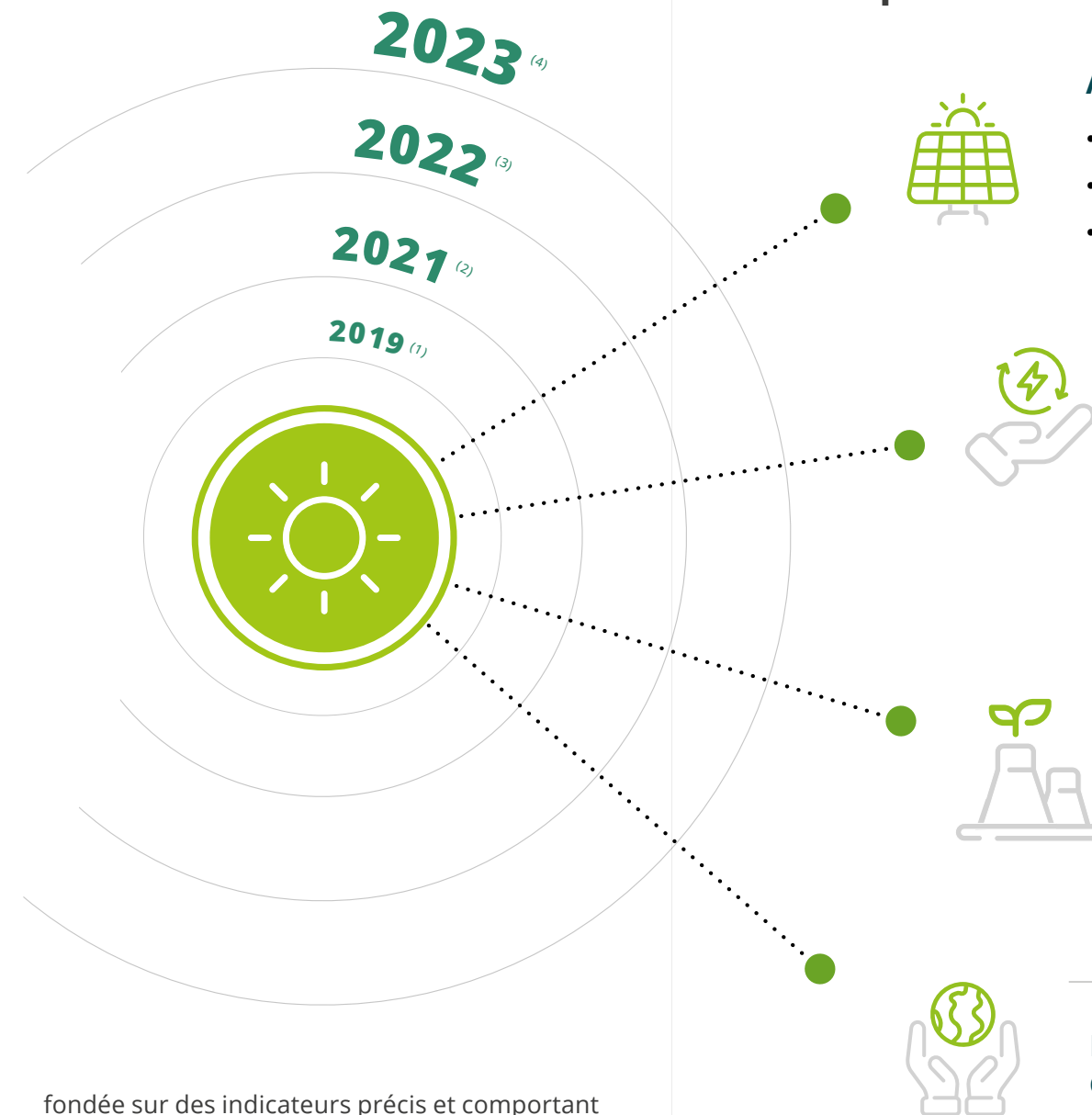
Un plan de transition climatique ambitieux

Le plan de transition climatique du Crédit Agricole est aligné sur les objectifs de l'accord de Paris, avec l'appui du Comité Scientifique. Lors de la publication de sa stratégie climat en 2019,

le Groupe a été l'une des premières banques commerciales au monde à prendre l'engagement de sortir totalement de l'industrie du charbon thermique à horizon 2030 pour l'UE et 2040 pour le reste du monde.

Depuis 2021, le Groupe n'a cessé d'amplifier sa stratégie climat.

- Après avoir adhéré aux alliances internationales Net Zéro, le Crédit Agricole a publié dans le cadre de son Projet Sociétal, un plan programme de 10 engagements (cf. p.7).
- Fin 2022, il a publié sa stratégie de contribution à la neutralité carbone 2050 sur les activités de financement : sélection des 10 secteurs d'activité représentant plus de 75% des émissions mondiales de GES et environ 60% des encours du Groupe. En 2022, le Groupe s'est engagé sur des cibles de réduction à 2030 dans 5 secteurs. Puis, en 2023, il a étendu son action à 5 autres secteurs clés de l'économie** et a annoncé l'arrêt du financement des nouveaux projets d'extraction gaziers.
- Le Groupe concentre ainsi ses engagements sur le secteur de l'énergie. Il renforce son **soutien aux énergies renouvelables en créant Crédit Agricole Transitions & Énergies**, cesse tout financement de nouveaux projets d'extraction fossiles (charbon, pétrole et gaz) et adopte une approche sélective dans l'accompagnement des énergéticiens inscrits dans la transition climatique. En conséquence, le rythme de réduction des émissions financées du Groupe liées au secteur Pétrole et gaz est deux fois plus rapide que le scénario Net Zero Emission 2050 publié en 2021 de l'Agence Internationale de l'Énergie. Cette accélération de la mise en oeuvre de la stratégie climat sera suivie et revue trimestriellement au plus haut niveau du Groupe.
- Dans le cadre de son plan Ambitions ESG 2025, **Amundi, gestionnaire d'actifs du Groupe**, demande spécifiquement aux entreprises la publication d'une stratégie climatique détaillée,



fondée sur des indicateurs précis et comportant des objectifs pour chaque « scope » d'émissions carbone ainsi que sur les capex (plan d'investissement) correspondants. En 2023, Amundi a ainsi engagé 966 entreprises supplémentaires sur le sujet climat.

Progressivement, des décisions structurantes ont été prises afin d'accélérer la transition énergétique et la diminution progressive des financements alloués aux secteurs les plus carbonés.

Pour une information exhaustive sur notre plan de transition climatique et notre stratégie Net Zéro : cf. **notre guide climat « Destination 2050 »**

Le plan de transition climatique s'articule autour de 3 axes complémentaires et une volonté d'exemplarité :

Accélérer le développement des énergies bas-carbone

- Financer le secteur des énergies bas-carbone
- Investir dans les énergies bas-carbone
- Devenir énergéticien des territoires

Accompagner les transitions de nos clients et de la société

- Proposer des offres innovantes en faveur de la transition énergétique
- Réussir les transitions agricole et agroalimentaire
- Décarboner nos portefeuilles de financement par secteur d'activité

Accélérer le désengagement du secteur des énergies fossiles

- Les dates clés de notre désengagement
- Des objectifs Net Zéro revus à la hausse
- Une approche sélective vis-à-vis des énergéticiens

L'exemplarité du Groupe à travers la réduction de son empreinte de fonctionnement

⁽¹⁾ 2019 : Publication de la stratégie climat

⁽²⁾ 2021 : Adhésion aux alliances internationales Net Zéro (NZBA, NZAM et NZAOA) Renforcement de la stratégie avec la publication d'un plan programme en 10 engagements du Projet Sociétal du Groupe.

⁽³⁾ 2022 : Annonces des trajectoires de décarbonation de nos portefeuilles de financement sur cinq secteurs et accélération sur le désengagement des énergies fossiles.

⁽⁴⁾ 2023 : Annonces des trajectoires ou des ambitions de décarbonation de nos portefeuilles de financement sur cinq secteurs complémentaires.

Accélérer le développement des énergies bas-carbone

Leader dans le financement privé des énergies renouvelables en France et parmi les leaders mondiaux des émissions d'obligations « vertes », le groupe Crédit Agricole investit massivement et concentre ses financements dans le développement des énergies

renouvelables. En créant, fin 2022, Crédit Agricole Transitions & Énergies, il structure un nouveau métier, celui d'énergéticien des territoires et affirme ainsi concrètement son soutien au secteur.



1

Financer le secteur des énergies bas-carbone

- Le Groupe s'engage à **multiplier par 3 la production annuelle, par Crédit Agricole Transitions & Énergies, de financements structurés en France d'ici 2030**, soit 19 Mds€ de financements cumulés d'ici 2030.

- Crédit Agricole CIB s'engage à **accroître de 80% (révision à la hausse de l'objectif de +60% annoncé dans le PMT⁽¹⁾) soit 13,3 Mds€, son exposition aux énergies bas-carbone d'ici 2025**.

Crédit Agricole CIB accélère le développement de sa plateforme dédiée au conseil et aux financements de projets hydrogène. Le Groupe bénéficie ainsi d'une position reconnue sur les technologies de demain comme l'hydrogène dit « vert » ainsi que l'éolien off-shore.

- LCL structure et arrange des « financements à impact » pour sa clientèle PME et ETI, décomposés en financements fléchés (obligations vertes et sociales) et financements indexés (prêts durables). LCL s'est **engagé à atteindre plus de 50% de financements à impact dans la production de crédits aux entreprises à horizon 2025**.

Avec 25 ans d'expérience, le groupe Crédit Agricole est le 1^{er} financeur privé⁽²⁾ et un investisseur institutionnel majeur dans le secteur des énergies renouvelables en France.

D'ici 2030

19 Mds€

L'ambition de Crédit Agricole Transitions & Énergies est de structurer et financer 19 milliards € de projets cumulés en EnR

À horizon 2025



+80%

d'exposition aux énergies bas-carbone pour CACIB

2

Investir dans les énergies bas-carbone

- Crédit Agricole Assurances poursuit ses investissements dans les énergies bas-carbone : **engagement pour une capacité de production de 14 GW à horizon 2025**, vs. 11 GW en 2019. Objectif quasiment atteint fin 2023, à hauteur de 13,5 GW.

- Amundi a accéléré le développement de son offre Net Zéro avec le lancement de solutions d'investissement : le fonds Amundi Net Zéro Ambition Global Corporate Bond, le fonds Amundi MSCI ACWI SRI PAB ETF, le fonds d'Amundi Energy Transition.

Amundi **s'engage à atteindre 20 Mds€ d'encours dans les fonds à impact et à avoir 40% de sa gamme d'ETF constituée de fonds ESG**. Avec plus de 30 ETF climatiques alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris lancés ou transformés en 2023, Amundi propose une gamme complète en matière de gestion active et passive sur le sujet.

- Épargne des clients adossée à des supports d'investissements dits « durables » : gamme « Impact Climat » du LCL avec **1,9 Md€ d'encours** et gamme engagée du Crédit Agricole.



⁽¹⁾ Plan Stratégique à Moyen Terme

⁽²⁾ Marchés des Sofergies 2021

Accélérer le développement des énergies bas-carbone

suite

3

Devenir énergéticien des territoires : Crédit Agricole Transitions & Énergies

- Le secteur français de la production d'électricité est en profonde mutation. Le modèle qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui est un modèle centralisé au niveau national avec une énergie produite dans des centrales majoritairement nucléaires. **Avec le développement des énergies éoliennes et solaires, le modèle devient décentralisé à travers une multitude de petits producteurs.**
- Créé en 2022, Crédit Agricole Transitions & Énergies a pour ambition de favoriser l'essor de nouvelles capacités de production d'EnR et favoriser la consommation directe d'énergie renouvelable au cœur des territoires. Pour satisfaire cette ambition nous renforçons nos capacités d'accompagnements de l'éco-système des EnR :
 - Accompagnement des développeurs dans leur besoin de fonds propres pour financer leur croissance
 - Renforcement du dispositif de financement des actifs au service des producteurs d'EnR
 - Contribution directe à l'émergence des actifs de production avec l'ambition de détenir 2 GW d'actifs EnR
 - Apporter une solution opérationnelle de fourniture d'énergie décarbonée favorisant les EnR dans la fourniture globale des consommateurs au travers de l'offre de Selfee.
- Selfee concentre son activité sur la fourniture aux collectivités locales avec la volonté de l'élargir notamment aux entreprises dans une deuxième étape.

ZOOM

Acquisition de Selfee



Selfee est un opérateur du marché de l'électricité créé en 2017 en coopération avec une dizaine de collectivités territoriales françaises. Tout à la fois fournisseur, agrégateur et responsable d'équilibre, Selfee se différencie du simple rôle de fournisseur par sa capacité à proposer une solution pour mettre en œuvre des opérations d'Autoconsommation Territoriale d'Électricité© d'origine renouvelable, en circuit court et à prix local. Crédit Agricole Transitions & Énergies est actionnaire de référence.



En 2023, première offre de fourniture d'électricité renouvelable en circuit court et à prix fixe, à destination des collectivités locales opérée par Selfee et première signature d'un corporate power Purchase Agreement.



Coordonner et animer l'écosystème énergies renouvelables du Groupe



Objectif

2 GW

de capacité ENR (énergie renouvelable) installée d'ici 2028 à partir d'actifs détenus par le Crédit Agricole. 500 GWh d'électricité renouvelable fournie d'ici 2026, soit l'équivalent de la consommation de 196 000 français

⁽¹⁾ Contrat d'achat d'électricité de droit privé entre un producteur et un consommateur

Accompagner les transitions de nos clients et de la société

Le groupe Crédit Agricole se dote d'offres innovantes pour accompagner ses clients dans leur transition, avec un accent particulier sur les secteurs de l'énergie bas-carbone, la mobilité bas-carbone et la rénovation énergétique des bâtiments.

En tant que banque coopérative et mutualiste, Crédit Agricole accompagne tous ses clients des plus modestes aux plus fortunés, des professionnels indépendants et agriculteurs aux grandes entreprises internationales.

A. Proposer des offres innovantes en faveur de la transition énergétique

En tant que banque universelle, le Crédit Agricole accompagne dans leur transition ses 54 millions de clients à travers deux axes stratégiques : la décarbonation de ses portefeuilles de financement sur des secteurs clés de l'économie et la mobilisation de tous les métiers du Groupe à travers des offres innovantes pour répondre à chacun des besoins de ses clients.

L'accompagnement des transitions est ainsi l'un des moteurs du développement du Groupe et de son utilité à la société.

1

Des solutions en faveur du logement et de l'accès à l'énergie durable

- « **J'écorénove mon logement** » : une plateforme opérée par Crédit Agricole Transitions & Énergies qui propose aux ménages un parcours simplifié pour les guider pas à pas dans la rénovation énergétique de leur logement.
- Une gamme d'offres bas-carbone en leasing – les « **Green Solutions** ». Crédit Agricole Leasing & Factoring finance les équipements de la transition énergétique des entreprises, professionnels et agriculteurs qui souhaitent réduire leur facture énergétique et leur empreinte carbone et anticiper les réglementations environnementales.

- **Crédit Agricole Transitions & Énergies** : accompagne ses clients entreprises à travers des offres dédiées :
 - **SELFEE** : Agrégation et commercialisation d'électricité en circuits courts.
 - **CP3E** : contrats de performance reliant les objectifs énergétiques, économiques et environnementaux
- **LCL Smart Business** : accompagnement dans le domaine de la transition énergétique.
- **Crédit Agricole CIB** : accompagne les grandes entreprises et institutions financières en proposant des solutions de financement sur-mesure.



.....



Dans le cadre de sa stratégie de contribution à la neutralité zéro 2050, en 2023, Crédit Agricole S.A. a annoncé des trajectoires ou des ambitions de décarbonation ainsi que des plans d'accompagnement pour les portefeuilles

de financement de dix secteurs clés de l'économie : immobilier résidentiel, aviation, acier, agriculture, transport maritime, pétrole et gaz, immobilier commercial, production d'électricité, automobile, ciment.

2

L'accompagnement de la décarbonation de la mobilité

- **Financement d'un véhicule neuf sur deux en motorisation hybride ou électrique** et un véhicule neuf sur trois en motorisation 100% électrique à horizon 2025 par Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et réduction de 50% (vs. 2020) des émissions CO₂ liées à des activités de financement auto à horizon 2030.
- **Accessibilité à l'éco mobilité** au plus grand nombre via Agilauto Partage. La solution de partage de véhicules électriques en milieu rural répond à la fois à la nécessaire sobriété énergétique mais aussi à la problématique de l'inégalité des transports dans les territoires.
- **Accessibilité à des véhicules électriques** via la création d'une joint-venture avec Stellantis et élargissement des offres de location longue durée et des services associés à l'ensemble des clients du Groupe.
- **Équipement du territoire** en bornes de recharge électriques.
- **Assurance des NVEI (Nouveaux Véhicules Électriques Individuels)** par Crédit Agricole Assurances.

3

Des solutions d'épargne en faveur des transitions

- Le Crédit Agricole s'engage à permettre à ses clients de devenir acteurs des grandes transitions, climatiques, agricoles, sociétales grâce au **Livret Engagé Sociétaire** et à la **gamme Engagée**⁽¹⁾. Cette gamme permet notamment de financer des projets d'habitat neuf et économe en énergie ; de rénovation énergétique des bâtiments ; de production d'énergies renouvelables...



Équipement du territoire en bornes de recharge électriques.

.....

⁽¹⁾ <https://www.ca-sicavetfcp.fr/Particuliers/Notre-offre-engagee-et-responsable>

Accompagner les transitions de nos clients et de la société

B. Réussir les transitions agricole et agroalimentaire

Les enjeux de l'écosystème agricole en France sont multiples : adaptation au changement climatique, souveraineté alimentaire et énergétique, renouvellement des générations, ainsi que la préservation des ressources naturelles. Le secteur agricole représente 19% des GES au niveau Français⁽¹⁾ mais est également stockeur de CO₂ et contribue ainsi également à l'atténuation du changement climatique.

La stratégie nationale bas-carbone fixe deux objectifs pour l'agriculture française :

1

Accompagner l'évolution des techniques vers un système agroalimentaire compétitif et durable

- Afin d'investir et d'innover pour l'avenir, le Groupe a alloué une enveloppe d'investissement de 1 milliard d'euros pour accompagner les transitions agricole et agroalimentaire. Cet objectif a été décliné par la **structuration de trois fonds d'investissement lancés en 2023** : un fonds de capital investissement de 300 M€ avec IDIA (fonds Ambition agri-agro), un fonds de dette privée avec Amundi de 140 M€ (cible : 750 M€) et un fonds de capital innovation de 60 M€ (cible : 100 M€) avec Supernova Invest.

à fin 2023



8 agriculteurs sur 10

sont nos clients

1 Md€

pour accompagner les transitions agricole et agroalimentaire

2

Permettre à l'agriculture française de contribuer pleinement à la lutte contre le changement climatique

- En lien avec ses engagements Net Zéro 2050, le groupe Crédit Agricole s'engage à accompagner le monde agricole dans sa démarche de décarbonation, tout en renforçant la souveraineté alimentaire : en se mettant au service des feuilles de route fixées par la profession et les filières à l'échelle nationale et de l'exploitation.



73%

Taux de pénétration à l'installation des agriculteurs au niveau des Caisses régionales⁽³⁾

réduire les émissions de 18% d'ici 2030 (- 46% d'ici 2050)⁽²⁾ et augmenter la capacité de stockage dans les sols. Le Crédit Agricole, en tant que partenaire historique des agriculteurs (8 agriculteurs sur 10 en France sont clients du Crédit Agricole) et de la filière agroalimentaire, contribue activement à accompagner le monde agricole dans sa démarche de décarbonation tout en renforçant la souveraineté alimentaire. Il a fait de la réussite des transitions agricole et agroalimentaire l'une des trois priorités de son Projet Sociétal.



Aider les agriculteurs à amorcer des projets de transition

- Le Groupe se mobilise pour :

- **Structurer** la filière du carbone volontaire agricole en France via le dispositif Label Bas-Carbone.
- **Déployer Carbioz** une plateforme d'échange de crédits carbone volontaires issus de projets agricoles et forestiers français. Cette plateforme conçue et exploitée avec France Carbone Agri⁽⁴⁾ met en relation des entreprises ou collectivités, engagées dans la décarbonation et voulant contribuer à la neutralité globale, avec des agriculteurs, en soutenant des projets « label bas-carbone⁽⁵⁾ ».

3

Contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire

- Pour accompagner cet enjeu, le Groupe travaille sur 3 axes :
 - **Aider** les nouvelles générations d'agriculteurs à s'installer
 - **Valoriser** le métier d'agriculteur
 - **Favoriser** une alimentation durable en développant les circuits courts

⁽¹⁾ CITEPA-SECTEN ; 22% au niveau mondial (GIEC 2022)

⁽²⁾ SNBC 2 publiée en 2020. Les cibles indiquées sont vs 2015

⁽³⁾ Baromètre de pénétration ADQUATION 2022

⁽⁴⁾ France Carbone Agri est mandataire de projets agricoles LBC

⁽⁵⁾ Label bas-carbone : outil de certification climatique adopté par la France qui permet de certifier des projets de réduction des émissions de GES et de séquestration de carbone.

4

Proposer des solutions concrètes pour l'accompagnement des secteurs agricole et agroalimentaire

Le Crédit Agricole accompagne la transition agricole et alimentaire de ses clients agriculteurs et s'engage également auprès d'industriels soucieux de s'approvisionner en matières premières agricoles issues de l'agriculture durable.

- **Trajectoires Agri**, un outil de dialogue entre le client agriculteur et son conseiller qui intègre notamment le Questionnaire Transitions Agri. Cet outil vise à mieux connaître, comprendre et guider le client exploitant au regard de sa situation économique et de sa stratégie de transitions pour l'accompagner sur le long terme. Il permet notamment de sensibiliser et accompagner le client sur les thématiques de transition énergétique, risques climatiques et réduction/séquestration des GES.
- Démarche « **Nouvelles pratiques Environnementales** », portée par certaines Caisses régionales qui financent de manière spécifique les agriculteurs engagés dans des démarches environnementales de type : agri-culture biologique, HVE (Haute Valeur Environnementale), Label Bas-Carbone, Agriculture de Conservation des Sols.
- Offre **Coup de pouce PTZ Agri-Viti**, un prêt à taux zéro pour accompagner l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs.
- Offre de financement au service des agriculteurs de la filière Pommes de terre souhaitant s'engager dans une démarche d'agriculture régénératrice. Ce « package transition » est déployé par 4 Caisses régionales en partenariat avec un industriel.
- Soutien, par le biais de sa filiale Crédit Agricole Assurance, de la réforme de l'**assurance récolte** entrée en vigueur en 2023.



Les Caisses régionales financent les agriculteurs engagés dans des démarches environnementales.

à fin 2023

37500

contrats assurances climatiques (assurance Récoltes, assurance Grêle et assurance Prairies) gérés par Pacifica.

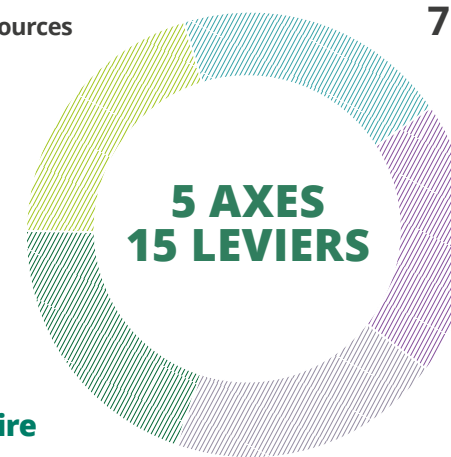
Le socle des transitions agricole et agroalimentaire : un cadre pour les financements du Groupe

Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

- 1 Préserver la **biodiversité**
- 2 Préserver nos **sols**
- 3 Préserver nos **ressources en eau**
- 4 Protéger le **bien-être animal**

Contribuer à la transition vers une alimentation bas-carbone

- 5 Atténuer les impacts climatiques
- 6 S'adapter au changement climatique
- 7 Accompagner les projets de **production d'Énergie Renouvelable**



Produire via une économie circulaire

- 13 Développer des **circuits courts**
- 14 Réduire le **gaspillage alimentaire**
- 15 Réduire l'impact des **emballages** (vrac, consigne...)

Faire évoluer nos modes alimentaires

- 10 Maîtriser les risques dans la **chaîne d'approvisionnement**
- 11 Protéger la **santé des consommateurs**
- 12 Améliorer la **transparence**

Promouvoir l'attractivité du métier d'agriculteur

- 8 Améliorer la **qualité de vie des agriculteurs**
- 9 Accompagner les **nouvelles générations d'agriculteurs**

ZOOM

Le respect du bien-être animal

Le Crédit Agricole veille au respect et anticipe l'évolution des réglementations et de la demande sociétale, afin d'accompagner ses clients dans des investissements respectueux du bien-être animal et économiquement viables.

- **Respect de la Convention européenne pour la protection des animaux d'élevage** et la directive 98/58/CE établissant les normes minimales relatives à la protection des animaux au niveau européen.

- **Respect par filière des directives européennes** 1999/74/CE (poules pondeuses), 2007/43/CE (poulets de chair), 2008/119/CE (bovins) et 2008/120/CE (porcs) toutes transposées en droit français.

Ce sujet majeur est abordé dans le « Guide d'entretien ESG » et le « Questionnaire Transitions Agricoles » déployés dans toutes les Caisses régionales du Crédit Agricole auprès des clients entreprises et agriculteurs.

Accompagner les transitions de nos clients et de la société

C. Décarboner nos portefeuilles de financement par secteur d'activité

La stratégie Net Zéro 2050 du Crédit Agricole consiste dans la décarbonation de ses portefeuilles de financement à travers la sélection de 10 secteurs d'activité prioritaires représentant 75% des émissions mondiales de gaz à effet de serre financées et 60% des encours du Groupe. Des engagements sont également pris en gestion d'actifs et en assurance.⁽¹⁾



Pétrole et gaz Production d'électricité Immobilier commercial Immobilier résidentiel Agriculture Automobile Aviation Transport maritime Ciment Acier

Point de départ : 2020⁽²⁾

24,3 ⁽³⁾ MtCO ₂ e financées (Base financements au bilan)	224 gCO ₂ e/kWh	36,4 kgCO ₂ e/m ² /an	Crédit Agricole est un leader sur ses marchés domestiques, en finançant un projet d'acquisition sur trois en France, soit environ 250 000 projets d'acquisition financés en 2023.	8 agriculteurs français sur 10 sont clients du Crédit Agricole et 73% est le taux de pénétration sur les installations ⁽⁷⁾ . Environ 300 000 exploitations accompagnées en France.	190 gCO ₂ /km	1003 gCO ₂ e/RTK ⁽⁵⁾	6,22 gCO ₂ e/DWT.nm ⁽⁶⁾	671 kgCO ₂ e/tonne de matériaux cimentaires	1,88 tCO ₂ e/tonne d'acier brut
--	-------------------------------	--	---	---	-----------------------------	---	--	---	---

Cible intermédiaire 2030

-75% ⁽⁴⁾ 6,1 MtCO ₂ e	-58% 95 gCO ₂ e/kWh	-40% 22 kgCO ₂ e/m ² /an	Accompagner les propriétaires immobiliers pour contribuer à l'atteinte de l'objectif français de 12,4 kgCO ₂ e/m ² /an en 2030 ⁽⁷⁾ , une décarbonation qui reposera sur la mobilisation de toutes les parties prenantes (propriétaires, politique publique, filière du bâtiment), tout en tenant compte de l'hétérogénéité des territoires en matière d'émissions de gaz à effet de serre des logements.	Accompagner le monde agricole dans sa démarche de décarbonation tout en renforçant la souveraineté alimentaire, en se mettant au service des feuilles de route fixées par la profession et les filières et à l'échelle de la Ferme France et de l'exploitation. - En se mettant au service des feuilles de route fixées par la profession et les filières - À l'échelle de la Ferme France et de l'exploitation	-50% 95 gCO ₂ /km	-25% 750 gCO ₂ e/RTK	-36% 3,98 gCO ₂ e/DWT.nm	-20% 537 kgCO ₂ e/tonne de matériaux cimentaires	-26% 1,4 tCO ₂ e/tonne d'acier brut
---	--------------------------------------	--	---	---	------------------------------------	---------------------------------------	---	---	--

⁽¹⁾ Cf. Guide climat « Destination 2050 »
⁽²⁾ Pour le secteur de l'aviation l'année de référence 2019 a été choisie afin de neutraliser l'effet du Covid.
⁽³⁾ Les variations de la base de référence 2020 (24,3 MtCO₂e contre 26,9 MtCO₂e annoncé en 2022) s'expliquent par l'amélioration de la donnée collectée, suite à un travail réalisé en 2023
⁽⁴⁾ Le Groupe a réévalué à la hausse cette cible intermédiaire 2030 prévu à - 30% fin 2022 et dépassé dès 2023, avec 8 ans d'avance
⁽⁵⁾ Revenue-Ton-Kilometer i.e tonne transportée payante/kilomètre
⁽⁶⁾ Dead Weight Tonnage by nautical mile i.e le tonnage maximal qu'un navire peut transporter par mille marin
⁽⁷⁾ Scénario de référence CRREM FR version 2021

Accélérer le désengagement du secteur des énergies fossiles

La crise énergétique de 2021 ainsi que les 80% du mix énergétique* mondial encore fondés sur les énergies fossiles nous rappellent à quel point nos économies sont dépendantes de ces énergies. S'il faut accélérer

la fin des énergies fossiles, l'énergie doit cependant rester accessible à tous afin d'éviter un choc social et parvenir ainsi à une transition juste. Depuis son premier engagement d'arrêt du financement de

Dates clé de notre désengagement

2015

- Arrêt du financement de l'extraction du charbon thermique

2019

- Arrêt du financement du charbon thermique (mines, centrales électriques, infrastructures de transport dédiées) à horizon 2030 (dans les pays de l'UE et de l'OCDE) et 2040 (dans le reste du monde).

2022

- Baisse de 25% de l'exposition de Crédit Agricole CIB à l'extraction et la production de pétrole d'ici 2025 par rapport à 2020.
- Arrêt des financements directs de nouveaux projets d'extraction de pétrole.
- Exclusion des financements directs d'extraction d'hydrocarbures non-conventionnels (pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux).
- Exclusion des financements directs d'extraction de pétrole et de gaz en Arctique

2023

- Arrêt des financements de tout nouveau projet d'extraction d'énergies fossiles
- Revue à la hausse des objectifs Net Zéro fixés en 2022

2024

- Arrêt des émissions d'obligations conventionnelles aux entreprises opérantes dans l'extraction et la production de pétrole et de gaz
- Réduction de 50% de l'empreinte carbone (en équivalent tonnes de CO₂ par million d'euros investis) du portefeuille d'investissement en actions et obligations corporate cotées et immobilier direct de Crédit Agricole Assurances d'ici fin 2029 (par rapport à 2019) versus -25% annoncés en 2022.



Pétrole et gaz

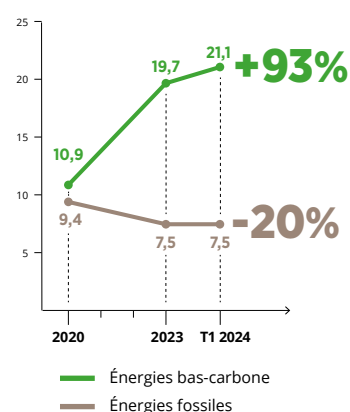
Point de départ 2020

24,3
MtCO₂e
financées (Base
financements au bilan)

Cible intermédiaire 2030

-75%⁽¹⁾
6,1
MtCO₂e

Suivi du mix énergétique du Groupe



Impact de notre stratégie de réallocation progressive des portefeuilles :

Pour 2€ désinvestis de l'extraction des énergies fossiles ;

9€⁽³⁾ alloués aux énergies renouvelables

l'extraction de charbon en 2015, le Crédit Agricole n'a cessé de prendre des engagements structurants afin d'accélérer le désinvestissement du secteur des énergies fossiles.



Des objectifs Net Zéro 2050 revus à la hausse

Revue à la hausse en 2023 de la cible intermédiaire 2030 de réduction des émissions de GES des financements du secteur pétrole et gaz. Atteint avec 8 ans d'avance avec -40%, il est réévalué à -75% d'ici 2030.

Augmentation de 60% d'exposition aux énergies bas-carbone (EAD, Exposure at Default) d'ici 2025 (CACIB). Fixé en 2022, cet objectif a été revu à la hausse, fin 2023, à 80%.

Réduction de -50% d'émissions carbone par million d'euros investi à fin 2029 par rapport à 2019, versus -25% à horizon 2025 annoncé en 2022 (CA Assurances).⁽²⁾

Une approche sélective vis-à-vis des énergéticiens

Le Groupe adopte une approche sélective dans l'accompagnement des énergéticiens dans leur transition :

- Arrêt des financements « corporate » pour les producteurs indépendants, consacrés exclusivement à l'exploration ou la production de pétrole et gaz.
- Examen au cas par cas selon une appréciation mise à jour régulièrement, en tenant compte des engagements des clients dans la transition.

Ces objectifs de désengagement s'inscrivent dans une démarche d'adhésion de tous les métiers du Groupe aux trois alliances⁽²⁾ de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) en 2021 : Net-Zero Banking Alliance (NZBA), Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA), Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI).

⁽¹⁾ Le Groupe a réévalué à la hausse cette cible intermédiaire 2030 prévu à -30% fin 2022 et dépassé dès 2023 avec 8 ans d'avance

⁽²⁾ La Net-Zero Insurance Alliance (NZIA) a cessé d'exister le 25 avril 2024 pour laisser sa place au Forum for insurance transition to Net Zero (FIT)

⁽³⁾ Périmètre : financement du Groupe Crédit Agricole

* L'expression « mix énergétique » désigne la répartition des différentes sources d'énergie primaire utilisées pour répondre aux besoins d'une région donnée en matière de production d'électricité, mais aussi de transport ou de production de chaleur ou de froid, le tout aussi bien pour l'industrie que pour les particuliers.
<https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/energie-renouvelable-mix-energetique-13429/>

⁽¹⁾ Montant en absolu des émissions.

⁽²⁾ Cible Net Zéro Asset Owner Alliance, sur l'empreinte carbone des portefeuilles listed equity and corporate bonds gérés par Amundi pour CAA (127 Mds€ au 31/12/2021).

L'exemplarité du Groupe à travers la réduction de son empreinte de fonctionnement

En tant qu'institution financière, la majorité de nos émissions est liée à nos activités de financement et d'investissement. Toutefois, dans une démarche d'exemplarité, nous accordons une grande impor-

tance à la réduction des émissions dues à l'empreinte environnementale liée à notre propre fonctionnement en tant qu'entreprise. En accord avec les données scientifiques les plus récentes, Crédit Agricole S.A.

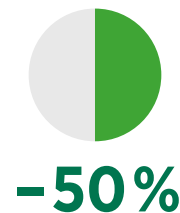
a déposé ses trajectoires de diminution auprès de la Science-Based Target initiative (SBTi). Elles visent à réduire de 50% entre 2019 et 2030 les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations

d'énergie des bâtiments et de la flotte de véhicules et les émissions liées aux déplacements professionnels.

1

Renforcer la sobriété énergétique et optimiser les déplacements professionnels

- Lancement, en 2022, d'un plan sobriété énergétique sur tous les sites en France et **adhésion à la charte d'engagement EcoWatt**.
- **Adaptation des éclairages et alignement des températures** sur celles préconisées par l'ADEME et déploiement des bonnes pratiques auprès des collaborateurs.
- **Optimisation de la consommation d'énergie** : sur les deux plus grands campus permettant de **viser une économie d'énergie globale de 14% à fin 2024** par rapport à 2019.
- Déploiement d'une **politique voyage qui privilégie le train et obtention de la note A par le Groupe dans le classement de l'ONG Transport & Environnement pour la politique ambitieuse mise en place**.
- Lancement d'une politique volontariste d'**électrification des déplacements des salariés** et des clients avec l'installation de bornes électriques sur les sites et en agences.



des émissions liées aux consommations d'énergie et aux déplacements professionnels de Crédit Agricole S.A. entre 2019 et 2030 (en valeur absolue).



L'ONG Transport & Environnement a salué la politique voyages de Crédit Agricole S.A. en lui attribuant la note de A.

2

Optimiser l'exploitation des bâtiments et des services informatiques

- **Contrat avec un bonus-malus** : sur les économies d'énergies mises en place depuis 2019 sur les deux principaux campus.
- Participation au championnat de France des économies d'énergie (concours CUBE) (organisé par l'Institut français de la performance énergétique du bâtiment - IFPEB) avec 12 bâtiments inscrits. Le Crédit Agricole a été lauréat 2 années de suite.

- **Amélioration continue de l'optimisation énergétique du data center du Groupe** (certifications ISO 9001 – DIMEX depuis 2015 et ISO 50001 depuis 2017).
- **Mise en place d'un système de comptabilité environnementale** couplant les approches de sobriété et d'eco-efficiency.
- **Promotion de bonnes pratiques d'écoconception**, d'éco-code pour réduire l'empreinte de nos services numériques.
- **Création d'une dynamique de sobriété numérique au niveau des consommations d'infrastructure** (Physiques et virtuelles).
- **Labellisation « Numériques Responsable Niveau 2 »** de certaines entités du Groupe.

3

Renforcer la préservation des ressources naturelles et la biodiversité sur nos sites

- Utilisation raisonnée des ressources naturelles grâce à des infrastructures, des investissements immobiliers et mobiliers innovants.
- Recyclage et valorisation des déchets tout en limitant leur production.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Obtention des labels : pour les sites de Montrouge (Refuges LPO et BiodiversityLife) et Saint-Quentin-en-Yvelines (Refuges LPO et EcoJardin). Cf. p.45.

4 objectifs

-50% d'émissions de gaz à effet de serre liées aux Scopes 1 et 2 d'ici à 2030 (vs 2019)

-50% d'émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels d'ici à 2030 (vs 2019)

100% d'électricité renouvelable en France et à l'international d'ici à 2030

Crédit Agricole S.A. s'engage à ce que ses fournisseurs couvrant 40% de ses dépenses liées aux achats de biens et de services et de biens immobilisés, aient des objectifs de réduction basés sur la science d'ici à 2027.

S'engager pour la biodiversité et la conservation du capital naturel

La perte de biodiversité est l'autre grand défi auquel doit faire face l'humanité. Selon une étude du Forum Mondial Économique portant sur 163 secteurs, la moitié du PIB mondial, soit 44 000 milliards de

dollars, est moyennement ou fortement dépendante de la nature et de ses services écosystémiques. Or, 75 % des milieux terrestres et 66 % des écosystèmes marins sont fortement dégradés.

1

Évaluer les impacts et risques matériels liés à la perte de nature sur nos activités

- Plusieurs outils ont été testés afin de faire une première cartographie des impacts et dépendances potentiels pour mieux guider la réflexion du Groupe sur le sujet :
 - Pilote TNFD sur l'agri-food** avec Iceberg Data Lab et I Care⁽¹⁾,
 - Pilote TNFD sur l'agriculture et la pêche** avec UNEP FI et CDC Biodiversité,
 - Pilote TNFD sur l'agriculture,**
 - Pilote TNFD sur les PME agro-alimentaires.**
- Crédit Agricole S.A. a signé un accord en décembre 2023 avec Iceberg Data Lab**, fournisseur français de données environnementales, pour identifier les impacts et les dépendances vis-à-vis de la biodiversité de plus de 3000 entreprises cotées en bourse dans le monde. En 2024, cette base de données a été testée au niveau des contreparties pour voir si et comment le Crédit Agricole peut intégrer partiellement les impacts dans son approche de gestion du risque nature.
- Le groupe Crédit Agricole a commencé à explorer des scénarios de risques potentiels liés à la nature, alignés sur le Cadre mondial pour la biodiversité.

2

Intégrer des critères liés à la nature et la biodiversité dans les politiques sectorielles

- Amundi** a poursuivi sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En 2023, Amundi s'est doté d'une **nouvelle politique « Biodiversité et Services Écosystémiques »**.
- Utilisation du Cadre de référence Ocean** afin d'engager les entreprises sur le thème des océans.
- Crédit Agricole CIB** a défini des politiques sectorielles qui font une référence explicite à la Norme de Performance 6 de l'International Finance Corporation et aux Principes de l'Équateur. Des critères d'exclusion sont intégrés aux politiques en ce qui concerne les financements de projets ou d'activités au sein de zones protégées (Patrimoine mondial Unesco, sites Ramsar).
- Intégration de la **biodiversité dans l'analyse ESG** des émetteurs, mise en œuvre d'un dialogue actionnarial actif et des stratégies spécifiques.

depuis 2019

Amundi participe à Nature Action 100, qui vise à renforcer l'ambition et l'action des entreprises pour inverser la tendance de perte de la nature et de la biodiversité.

.....



Les institutions financières ont un rôle essentiel à jouer conformément à la « Convention des Nations Unies sur la diversité biologique » (CDB, 1992).

Crédit Agricole S.A. a publié, en 2023, une déclaration dans laquelle sont définies ses 5 priorités en faveur de la biodiversité et du capital naturel.

- Respect de la **stricte protection des sites à HVC⁽¹⁾ du Forest Stewardship Council** pour tout projet de financement dédié dans différents écosystèmes et systèmes de production et des sites classés à l'Alliance for Zero Extinction et des catégories I-IV de l'UICN (s'applique également aux investissements, pour Amundi).

3

Mobiliser des ressources financières pour des activités bénéfiques à la nature

CPRam

- CPRAM a annoncé en janvier 2024 une stratégie d'investissement en faveur de la biodiversité. Ce lancement est le résultat des travaux de recherche des équipes de CPRAM. Celles-ci ont bénéficié de l'appui scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle dans le cadre de la définition de la stratégie biodiversité.

Amundi
ASSET MANAGEMENT

- Amorçage du déploiement de données qui permettront de calculer **l'empreinte biodiversité** (en MSAppb Mds€) **des portefeuilles d'investissement.**

CA
ASSURANCES

- Mise à disposition des clients d'une **gamme d'assurances dommages dédiée à la forêt** et poursuite de l'engagement via la plantation ou la protection d'un arbre à chaque souscription d'un contrat d'épargne ou prévoyance éligible depuis 2019 (en ayant recours à Reforest'Action) et l'action de mécénat en faveur de la plantation annuelle d'arbres en France (en partenariat avec Plantons pour l'avenir).

CA
CIB

- Depuis 2022, mise en place de transactions innovantes en faveur de la nature :
 - Blue Bond en Chine émis par la province du Hainan.
 - Sustainability Linked Revolving Credit Facility avec un indicateur biodiversité innovant pour Reden Solar.

CA INDOSUEZ
WEALTH MANAGEMENT

Lancement d'un produit structuré solidaire **« Indosuez Blue Cycle »**.

Lancement fin 2022 d'un premier fonds d'investissement en Espagne, en partenariat avec Repsol Fundación et Portobello Capital, ayant pour objectifs de créer des forêts, reboiser des terres brûlées ou en friche en Espagne et Portugal.

(1) <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/199601>

(1) Hautes valeurs de conservation

S'engager en faveur de la biodiversité et de la conservation du capital naturel

suite



- Continuité de l'accompagnement, par Creditplus en Allemagne, d'un **projet de reforestation et développement d'activité agricole certifiés en Ouganda** (organisé par Myclimate.org) dans le but de compenser une partie de ses émissions et de soutenir l'écosystème local.
- Au Portugal, Credibom a lancé un programme proposant à ses clients souscrivant un nouveau contrat, de planter un arbre, sans frais supplémentaires pour lui, **pour régénérer les forêts du Portugal** durement touchés par les incendies. Ce programme a permis de planter 2500 arbres en 2023.

ZOOM

Les Fonds Carbone Livelihoods : restaurer les écosystèmes naturels dégradés

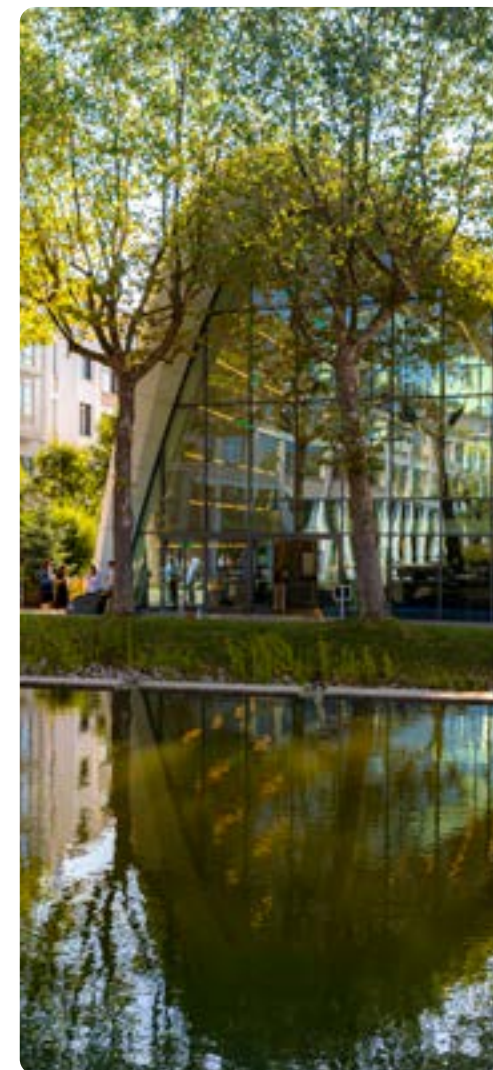


Le Crédit Agricole a investi depuis 2011 dans les Fonds Carbone Livelihoods finançant des projets qui contribuent à la lutte contre le dérèglement climatique, à la restauration et protection d'écosystèmes naturels à fort potentiel et à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales. Les fonds Livelihoods financent des projets de reforestation, de restauration d'écosystèmes dégradés, d'agroforesterie, d'agriculture régénératrice et de petite énergie rurale (foyers améliorés) en Afrique, Asie, Amérique latine et, depuis 2021, en France (Sols de Bretagne).



- **Neuf projets labellisés ou en cours de labellisation** : Aqueduc (Gentilly) qui a obtenu le label Biodiversity Construction, le Quartier Guillaumet (Toulouse) labellisé Biodiversity Ready qui accompagne les enjeux de la biodiversité à l'échelle d'un quartier, et le Campus Europe Avenue (Bois Colombes) détenteur du label Biodiversity Life pour un site en exploitation.
- Accompagnement des clients propriétaires ou investisseurs dans l'obtention des **labels « Biodiversity »** (Construction ou Exploitation) délivrés par le Conseil International Biodiversité et Immobilier (CIBI) dont Crédit Agricole Immobilier est membre.
- Plus de 70% des programmes résidentiels livrés en 2023 intègrent un dispositif **« Nature en ville »**.

Les **crédits carbone** ainsi générés sont utilisés pour compenser l'équivalent des émissions résiduelles fonctionnelles liées à l'énergie, la flotte de véhicules et aux transports professionnels (avion et train) de Crédit Agricole S.A. et ses filiales (en France comme à l'international).



Siège social du Crédit Agricole à Montrouge : un des premiers sites à obtenir le label Biodiversity Life

.....

4

Soutenir des actions collectives contre le déclin de la nature et des services écosystémiques

Crédit Agricole S.A. contribue aux travaux des coalitions nationales et internationales pour mieux appréhender les impacts et risques de la dégradation de la nature et la biodiversité. Il s'agit notamment de coalitions suivantes :

- **PRB UNEP-FI** : Co-présidence du Nature Target Setting Working Group (2023)
- **Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures (TNFD)** : Membre du Forum et « TNFD Early Adopters » pour 2025
- **Amundi** : Finance for Biodiversity Pledge
- **CA Immobilier & Amundi Immobilier** : Biodiversity Impulsion Group (BIG)
- Engagement dans les **initiatives de place et groupes de travail dédiés à la biodiversité** : après avoir adhéré en 2021 à l'initiative collective d'investisseurs « **Finance for Biodiversity Pledge** », Amundi a rejoint en 2022 un Groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester la faisabilité de l'approche TNFD, et plus particulièrement à l'application du BIA-GBS (Global Biodiversity Score) pour les institutions financières.

5

Favoriser la biodiversité sur nos sites

- Les sites de Montrouge (Evergreen) et Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY Park) sont labellisés « **Refuges LPO** » en reconnaissance de l'engagement de Crédit Agricole S.A. à préserver et accueillir la biodiversité de proximité.
- Le campus Evergreen a été parmi les premiers sites français à obtenir le **label BiodiverCity Life** qui atteste d'un engagement à développer la valeur écologique d'un site en exploitation.



Une stratégie sociale reposant sur une approche inclusive

Notre modèle mutualiste nous conduit, depuis notre origine, à porter les valeurs de l'inclusion et de la cohésion sociale. La transition climatique et les changements qu'elle requiert ont des conséquences économiques et sociales qui touchent de manière inégale les populations. Notre principe d'universalité d'accompagner tous nos clients des plus modestes aux plus fortunés est la boussole de notre stratégie sociale. Nous attachons, de plus, une importance capitale à l'inclusion des jeunes générations dans le monde professionnel.

Les trois axes de notre stratégie sociale :



Proposer une gamme d'offres inclusives



Contribuer à redynamiser les territoires les plus vulnérables



Appliquer une politique « Achats Responsables » Groupe



Être un employeur responsable

Contribution aux ODD :



Proposer une gamme d'offres inclusives

Le principe d'universalité du Crédit Agricole l'amène à être au service de tous, dans tous les territoires, pour répondre à l'ensemble des préoccupations financières

de ses clients. Il a ainsi pour objectif de faciliter l'accessibilité des produits et services financiers.



1

Permettre l'accès de tous aux offres et services

- **Mise à disposition de l'offre bancaire et assurantielle auto EKO**, une offre bancaire d'entrée de gamme qui regroupe l'essentiel de la banque du quotidien et une offre d'assurance inclusive : à fin 2023, plus de 179 000 clients ont souscrit à l'offre EKO. 97 790 contrats sont couverts par la formule EKO de l'assurance auto, dont plus de 48 000 souscrits en 2023.
- **Lancement de l'offre LCL Essentiel Pro**, une offre d'entrée de gamme 100% digitale pour les micro-entrepreneurs et les entreprises individuelles.
- **Mise en œuvre d'actions de prévention auprès des clients assurés**, complétées de solutions d'équipement de protection ou de formations spécifiques.

à fin 2023

eKO

179 000

clients ont souscrit à l'offre EKO

67 809

clients en situation de fragilité accompagnés par LCL et CAPFM (vs 33 434 en 2022).

LCL

ESSENTIEL

118 700

À fin 2023, LCL Essentiel comptabilisait près de 118 700 souscriptions depuis son lancement en avril 2019.

Renouveler l'engagement en faveur des jeunes pour renforcer la cohésion et l'inclusion sociale

- **Lancement de LCL Essentiel et LCL Flex (289 700 mini-crédits souscrits depuis le lancement en avril 2022)**, pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes actifs urbains attentifs à leur budget.
- Mise à disposition sur différents canaux de l'offre **GlobeTrotter**. À fin 2023, plus de 610 000 clients des Caisses régionales ont souscrit à l'offre GlobeTrotter depuis sa commercialisation en 2020.
- Déploiement d'une **offre assurance habitation dédiée pour les jeunes locataires**.
- Mise en place depuis 2021 d'un **plan jeunesse en faveur de la formation et l'insertion des jeunes** (cf. la partie « employeur responsable », p. 58 et suiv.).

youzful



Le Crédit Agricole s'engage pour l'inclusion des jeunes générations

- Lancement de **Youzful** (www.youzful-by-ca.fr), un espace digital gratuit et sans condition d'éligibilité, dédié à l'orientation et à l'emploi des jeunes. Depuis son lancement en janvier 2021, la plateforme totalise à fin 2023 plus de 3,7 millions de visiteurs uniques et 270 553 jeunes inscrits

3

Soutenir les populations fragiles

- **197 000 foyers accompagnés depuis la création des Points Passerelle il y a 25 ans**. Ce dispositif permet d'accompagner des personnes en difficulté suite à un événement de vie (chômage, décès d'un proche, divorce). Il permet également l'accès au microcrédit personnel pour une insertion socio-économique.
- Mise à disposition d'un univers dédié à la **gestion de budget de manière flexible** par Sofinco (Crédit Agricole Personal Finance & Mobility) : accompagnement de 3 589 clients fragiles à fin 2023.
- **Renforcement du dispositif de détection précoce d'une potentielle fragilité financière** de leurs clients par les Caisses régionales et LCL (LCL Initial).
- Mise à disposition de l'offre spécifique **Compte à Composer Module Budget Protégé** proposée au prix de 1 euro par mois, allant ainsi au-delà de la demande du législateur (maximum 3 euros par mois) : 146 000 clients équipés.
- Regroupement des outils, guides et formations mis à disposition des Caisses régionales à travers le **dispositif Coups Durs Pros Agris**.
- Création d'un nouveau métier pour contribuer à répondre aux besoins de soins de la société : **Crédit Agricole Santé & Territoires** (cf. p.52).

Contribuer à redynamiser les territoires

1^{er} réseau bancaire de France, l'ancrage territorial du groupe Crédit Agricole se traduit par la contribution des Caisses régionales à la vie économique locale. Renforcer la cohésion sociale est le 2^e pilier du Projet Sociétal du Groupe. L'objectif est de lutter contre la

montée des inégalités sociales et la désertification de certaines régions. La dynamisation des territoires pour renforcer la cohésion sociale est déclinée à travers plusieurs initiatives.

1

Proposer des solutions d'investissement en faveur de la cohésion sociale

- **Lancement du fonds Amundi Finance et Solidarité**, leader de l'investissement et de l'économie sociale et solidaire, et **du Contrat Solidaire**, premier contrat d'assurance-vie multi-supports solidaire.
- **Gammes de placement LCL Impact Sociétal et Solidaire**, une offre d'entrée de gamme 100% digitale pour les micro-entrepreneurs et les entreprises individuelles.
- Pour 2023, l'encours de collecte Livret A et LDDS⁽¹⁾ remonté au Fonds d'épargne par les 39 Caisses régionales représente 70 milliards d'euros
- Partenariat de LCL avec la **Banque européenne d'investissement**, à hauteur de 200 M€, afin de soutenir les professionnels de santé.
- Création d'un nouveau métier pour contribuer à répondre à l'accès aux soins et au bien vieillir : **Crédit Agricole Santé & Territoires**.

2

Favoriser l'accès au logement

- **Accessibilité à la location de logement**, notamment pour les publics ne pouvant accéder à une caution (ex : les jeunes), à travers un partenariat renouvelé entre Crédit Agricole S.A., la Fédération nationale du Crédit Agricole et Action Logement.

à fin 2023

+ de 500 M€

montant des encours du fonds
Amundi Finance et Solidarité



Le Contrat Solidaire labellisé Finansol
pour la dixième année consécutive.

- **Construction de logements sociaux** dans le cadre de ses programmes neufs et des projets de logements solidaires et inclusifs par Crédit Agricole Immobilier. Ce sont ainsi plus de 5000 logements sociaux qui ont été développés ces dix dernières années.
- Accompagnement d'**Action Enfance** par LCL dans la structuration de deux prêts sociaux d'une maturité de 27 ans pour un montant total de 15,7 M€ destinés à la construction d'un Village d'Enfants et d'Adolescents en Indre-et-Loire et à la reconstruction d'un Village d'Enfants et d'Adolescents en Seine-et-Marne.

3

Émettre des obligations sociales (social bonds)

- **Crédit Agricole CIB** a été teneur de livre pour plus de 2,6 Mds€ de social bonds (source : Bloomberg).
- **Succès des émissions d'obligations sociales par Crédit Agricole S.A.** avec 3526 M€ d'encours en 2023 et 11 émissions.
- **LCL a accompagné l'ANRH, groupe associatif majeur de l'Économie Sociale et Solidaire en France** agissant dans les champs du handicap et de l'emploi, pour la mise en place de deux social loans d'un montant global de 4,1 M€.

4

Soutenir les initiatives entrepreneuriales et irriguer les entreprises en région par le capital investissement

- **Création d'un réseau d'accélérateurs de start-up : le « Village by CA »**. Depuis 2014, le Village by CA accélère l'innovation dans les territoires, en accompagnant le développement des start-up et la transformation des entreprises. À fin 2023, 44 villages ont été ouverts, 1233 start-up accompagnées avec l'aide de plus de 930 partenaires (PME, ETI, grands groupes, acteurs publics et institutionnels).
- Création de réseaux pour l'accompagnement et le financement des entrepreneurs à potentiel de création d'emplois à impact sociétal : **Initiative France, Réseau Entreprendre, France Active et France Active Garantie**. 136 financements de projets de créateurs d'entreprise – le plus souvent en situation de recherche d'emploi – ont été réalisés pour plus de 6,7 M€.



depuis 2014

LE
VILLAGE

5 Mds€

levés par les start-up depuis
l'ouverture du premier Village

⁽¹⁾ Livret de développement durable et solidaire

Contribuer à répondre aux besoins d'accès aux soins de la société : Crédit Agricole Santé & Territoires

Pour faciliter l'accès aux soins et au bien vieillir, le Crédit Agricole a lancé un nouveau métier : Crédit Agricole Santé & Territoires, qui s'appuie sur les différentes initiatives présentes au sein du Groupe, sur des partenariats ainsi que sur une forte croissance du socle d'assurés santé et

se constitue autour de 4 pôles. L'ambition du Groupe est de devenir une banque référente dans le domaine de la santé. Notre objectif est d'accompagner l'écosystème autour des thématiques prévention, soin, suivi, en nous appuyant sur trois piliers : coordination, innovation et expertise.

1

Faciliter l'accès à la santé

- Création de dispositifs pour lutter contre les déserts médicaux, volonté d'accompagner les professionnels de santé dans de nouvelles pratiques alliant pratique collective, télémedecine, ou encore équipements connectés :
 - **En physique** : déploiement de centres et de maisons de santé dans les territoires
 - **En phygital⁽¹⁾** : acquisition d'Omedys, solution de téléconsultation assistée par des paramédicaux
 - **À domicile** : acquisition de Medicalib, solution de mise en relation entre patients et paramédicaux pour des soins directement chez soi, proposant également des services pour ces professionnels de santé.

2

Accompagner l'adaptation de la société au vieillissement

- Lancement de dispositifs pour orienter au mieux les seniors et les aidants vers des solutions adaptées et déploiement de ces solutions dans les territoires pour répondre aux besoins d'une population senior croissante :
 - **Création d'une plateforme d'écoute, de conseil et d'orientation** pour les seniors et leurs aidants, capitalisant sur des services internes et externes
 - **Participation au déploiement de modèles d'habitats collectifs non médicalisés** au plus près des attentes des seniors (résidences services, logements inclusifs, béguinages, etc.), en partenariat avec des acteurs spécialisés.



⁽¹⁾ Mixte de physique et digital

S'appuyer sur les fondations du Groupe pour soutenir les territoires en France et à l'international

Les Fondations du Crédit Agricole constituent de réels atouts pour renforcer la cohésion sociale à travers les territoires. À la fois au niveau local et national, elles répondent à des besoins multiples. Les Fondations

nationales sont au nombre de quatre. Au niveau local, 35 fondations et fonds de dotation, au sein des Caisses régionales, répondent à des besoins spécifiques.



Soutenir la préservation du patrimoine

La **Fondation Crédit Agricole – Pays de France** soutient des projets de préservation et de valorisation du patrimoine culturel portés par des acteurs locaux, associatifs et publics autour d'une conviction forte : le patrimoine contribue au développement socio-économique et à l'attractivité des territoires. Cet ancrage local fait de la Fondation un partenaire privilégié des collectivités territoriales, des associations locales et des établissements culturels qui se mobilisent au quotidien pour faire vivre leur patrimoine.



Favoriser l'insertion sociale

La **Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement** mène des initiatives d'envergure en faveur de l'insertion sociale, économique et professionnelle.



Promouvoir le développement durable des agricultures dans le monde

Fondation au service de l'intérêt général, la **Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde** a l'ambition de contribuer à l'identification de solutions et à l'accélération de leur mise en œuvre pour renforcer la résilience des territoires ruraux et des agricultures, en facilitant les interactions et les projets entre acteurs de terrain et chercheurs, producteurs et consommateurs, décideurs publics et privés dans les pays du Sud et du Nord. Elle éclaire les parties prenantes sur les voies à emprunter pour un développement agricole équilibré entre enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

S'appuyer sur les fondations du Groupe pour soutenir les territoires en France et à l'international

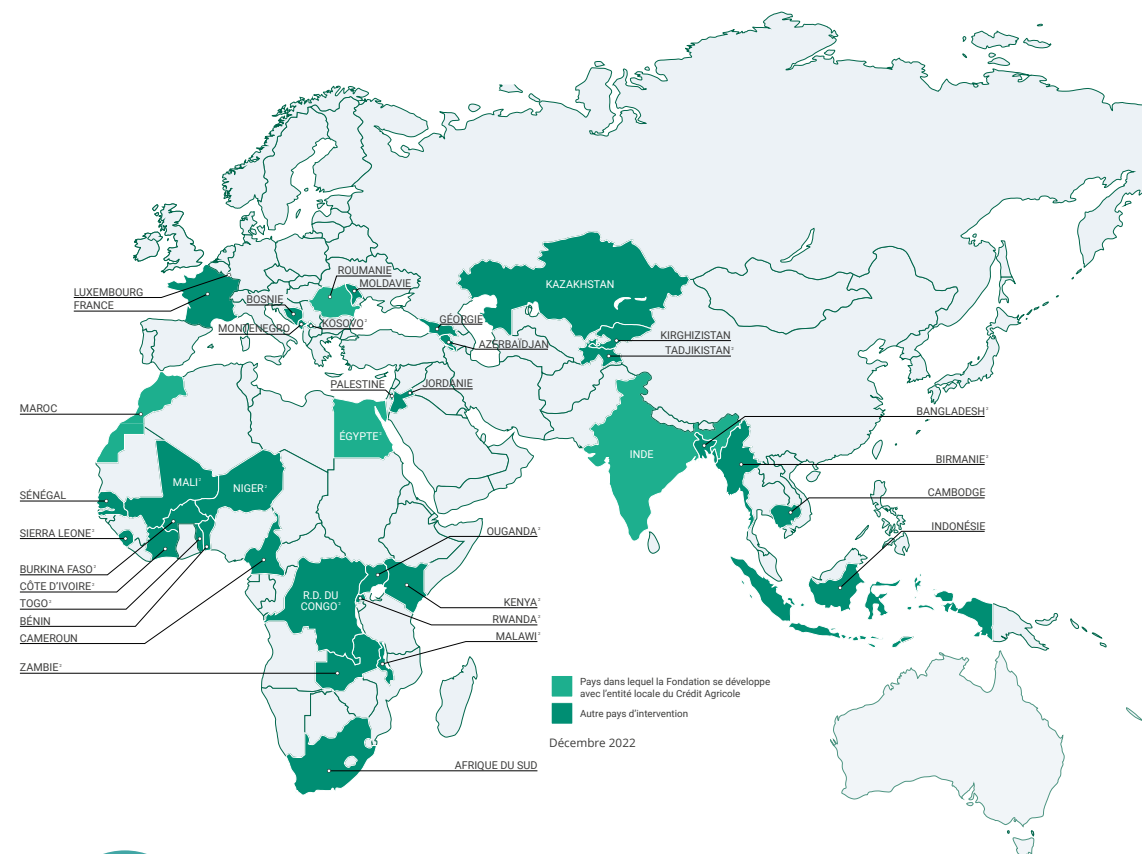
suite



Lutter contre la pauvreté à l'international par la microfinance

Créée en 2008, la **Fondation Grameen Crédit**

Agricole est le fruit de l'alliance du Crédit Agricole et du prix Nobel de la Paix, Muhammad Yunus. Sa mission principale est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités en promouvant l'inclusion financière et l'entrepreneuriat à impact social, notamment celle des femmes. Investisseur, prêteur, coordinateur d'assistance technique et conseiller de Fonds, la Fondation finance et accompagne les institutions de microfinance, les entreprises et les projets qui promeuvent une finance inclusive et le développement des économies rurales partout dans le monde. La Fondation a agi en faveur de la ruralité et l'autonomisation des femmes : **86% des clients des institutions financées vivent en zone rurale et 93% d'entre eux sont des femmes.**



■ Pays dans lequel la Fondation se développe avec l'entité locale du Crédit Agricole
■ Autre pays d'intervention
Décembre 2022

100%

FINANCEMENTS ENCADRÉS
par des covenants limitant l'exposition au risque de change

10,8 M

DE BÉNÉFICIAIRES
des organisations financées

93%

Financements en
MONNAIE LOCALE

41%

PART DES ENCOURS
dans les pays fragiles ⁽¹⁾

à fin 2023

88,4 M€

Encours de la Fondation
en faveur de 63 institutions
de microfinance et 10 entreprises
à impact dans 36 pays.

⁽¹⁾ Pays fragiles selon les listes de la Banque Mondiale et de l'OCDE.



La Fondation est devenue, en 2022, membre de l'Initiative Internationale « **4 pour 1000** » dont l'ambition est d'encourager les utilisateurs des terres à évoluer vers une agriculture et une foresterie économes en ressources.

Outre les programmes déjà développés en lien avec l'inclusion financière des réfugiés ou avec l'amélioration de la résilience des petits exploitants agricoles dans les pays en développement, la Fondation vise à **mettre en place des programmes axés sur les enjeux climatiques et la biodiversité**, le renforcement de la performance financière, sociale et environnementale, le développement des activités à destination des femmes et des jeunes ou encore l'assurance et la digitalisation. Autant de thématiques que la Fondation tente d'aborder au travers de son programme de volontariat de compétences Banquiers Solidaires, un programme ouvert à tous les collaborateurs du groupe Crédit Agricole en faveur des institutions et entreprises partenaires.

ZOOM

L'accompagnement des acteurs favorisant le lien social

Le Groupe mène une politique active envers les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'univers associatif. Il développe également une politique dynamique de mécénat solidaire et d'engagement de ses collaborateurs.

Outre son concours financier sous formes de subventions, dotations, bourses, abondements, les entités du groupe Crédit Agricole apportent des dons en nature, du mécénat de compétences, de la mise à disposition de locaux et de moyens humains, en régions sur l'ensemble du territoire mais également à l'international et notamment en Italie. Les projets soutenus sont choisis dans la volonté d'en optimiser les impacts.

Les principales thématiques de mécénat dans le groupe Crédit Agricole :

- **Solidarité** : insertion sociale, lutte contre l'illectronisme, aide à la mobilité, accès au logement.
- **Patrimoine et culture** : restauration et valorisation du patrimoine culturel, accès et promotion de la culture.

- **Éducation** : accès à l'éducation, à la formation
- **Santé et bien-vieillir, handicap** : soutien à l'autonomie des personnes âgées, actions favorisant l'accès aux soins.
- **Environnement** : actions de protection du patrimoine naturel et de la biodiversité
- **Recherche** : soutien à des chaires

à fin 2023

40 M€

consacrés aux actions de mécénat
en initiatives locales et dans
les territoires*

* Périmètre Crédit Agricole S.A. en France et à l'international

Une politique d'achats responsables labellisée



Une politique d'achats labellisée selon la norme ISO 20400

- Crédit Agricole S.A. dispose d'une politique « Achats responsables » qui s'applique à l'ensemble du groupe Crédit Agricole. Cette politique se décline à travers un programme « Achats responsables », déployé auprès de Crédit Agricole S.A. et ses filiales et partagé avec les Caisses régionales.
- Obtenu pour la première fois en 2014 par Crédit Agricole SA, le label « Relations Fournisseurs & Achats Responsables » a encouragé une amélioration des pratiques vis-à-vis des fournisseurs. Un réel **gage de qualité** et une démarche d'amélioration continue.
- Adossé à la **norme ISO 20400**, le label « Relations Fournisseurs & Achats Responsables » est reconnu à l'international et distingue les entreprises ayant apporté la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Il est délivré par le **Médiateur des Entreprises** (ministère de l'Économie) et le **Conseil National des Achats** (CNA), sur la base d'une analyse documentaire réalisée par un **cabinet d'audit** (agréé par les pouvoirs publics).
- Depuis 2018, ce Label est attribué à l'ensemble du groupe Crédit Agricole S.A.



.....



Label « Relations Fournisseurs et achats responsables » attribué à l'ensemble des entités de Crédit Agricole S.A.

Une politique « Achats Responsables » groupe Crédit Agricole

Des engagements réciproques vis-à-vis de l'ensemble de nos fournisseurs

Charte « Achats responsables » formalisant les engagements réciproques entre Crédit Agricole S.A. et ses fournisseurs, fondés sur les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations-Unies.

Clause spécifique « Respect des droits humains, protection de l'environnement et lutte contre la corruption ».

Dispositif de contrôle permanent afin de s'assurer que la Charte et la clause sont bien intégrées à tous les contrats fournisseurs.

.....

Un dialogue permanent avec nos fournisseurs

Des enquêtes régulières auprès de nos fournisseurs et des prescripteurs internes.

Des rencontres fournisseurs annuelles.

Des business reviews régulières avec les fournisseurs majeurs et récurrents de Crédit Agricole S.A. et ses filiales.

Un pilotage par la Direction des achats Groupe pour Crédit Agricole S.A. et ses filiales

Le pôle Animation et RSE au sein de la Direction achats Groupe pour piloter et animer les Achats responsables au sein de ses filiales et en suivre les résultats.

Un plan de formation RSE pour les acheteurs avec notamment un module de e-learning « Acheter responsable » accessible à tous les collaborateurs via la plateforme commune de l'Institut de formation du Crédit Agricole (IFCAM).

Un dispositif KYS (Know Your Supplier) pour enrichir la démarche d'évaluation du risque et de la conformité des fournisseurs (scoring, criblage, adverse news, etc.).

Un Comité risque fournisseurs groupe Crédit Agricole (trimestriel) : les résultats des analyses de scoring et du criblage des fournisseurs sont présentés au Comité qui a pour finalité de statuer sur la poursuite – ou l'arrêt – de la relation avec le fournisseur.

Agir en tant qu'employeur responsable œuvrant à l'attractivité du Groupe

Principal levier pour réaliser l'ensemble de nos ambitions, le Projet Humain est centré sur la responsabilité en proximité des collaborateurs,

afin d'offrir aux clients un accès permanent à un interlocuteur pour répondre à leurs attentes.

L'ambition du Groupe, à travers son Projet Sociétal et son Projet Humain, consiste en **la mobilisation collective de toutes les entités, métiers, collaborateurs et élus** pour accompagner l'ensemble des clients et contribuer à une société plus inclusive et porteuse de progrès pour tous. Cette ligne directrice est portée par **deux actions sociales phares : l'une a trait à l'insertion des jeunes, l'autre à la mixité et aux diversités.**

Engagement sociétal

Mixité/diversité : 40% de femmes au COMEX de Crédit Agricole S.A. et dans le Top 1000⁽²⁾ en 2025.

Mécénat de compétences : un programme ouvert aux collaborateurs pour mener des activités en lien direct avec le Projet Sociétal et le Projet Humain du Groupe.

20% de **critères RSE** dans la rémunération variable annuelle des dirigeants de Crédit Agricole S.A.

Promesse de développement

Plan Jeunesse : 50 000 jeunes accueillis et accompagnés en France et à l'international entre 2022 et 2025.

Renforcement du collectif

Programme Ambassadeurs : permet aux collaborateurs dédiés d'incarner le Projet Humain et de le rendre accessible en interne et en externe.

Reconnaissance financière et non-financière

Plus d'1 Md€ de rémunération variable collective d'ici 2025 reversée aux collaborateurs de Crédit Agricole S.A. en France⁽¹⁾.

Taux d'actionnariat salarié > 5% (TOP10 du CAC40)

Extension du congé paternité rémunéré dans tous les pays à fin 2025.

Flexibilité

100% des entités de Crédit Agricole S.A. couvertes par des accords de télétravail.

Dispositif de travail à temps réduit sur courte durée (1 à 3 mois) en cas de coups durs ou de contrainte exceptionnelle.

Compétences

100% du Top 150⁽²⁾ du Groupe formé à la responsabilité sociale et humaine dans le cadre de l'executive programme « Un leadership pour développer sans cesse le potentiel de chacun ».

Une formation RSE proposée à tous les collaborateurs à fin 2025.

Le plan moyen terme présenté en juin 2022 permet au Groupe de poursuivre sa transformation managériale, culturelle et humaine, grâce notamment à l'identification de six leviers principaux qui seront déployés à horizon 2025.

⁽¹⁾ Sous réserve d'atteinte des objectifs financiers du PMT
⁽²⁾ 1000 plus hauts dirigeants et 150 plus hauts dirigeants du Groupe

Agir en tant qu'un employeur responsable au sein d'une entreprise citoyenne

En tant qu'employeur responsable, les enjeux majeurs d'attractivité, de fidélisation des collaborateurs et de cadre de travail font l'objet d'une approche coordonnée

et globale pour valoriser la marque employeur de Crédit Agricole S.A. au travers de sept thématiques.



Offrir des opportunités multiples

- 5 métiers principaux ;
- 75 125 ETP (Equivalent Temps Plein), présents dans 46 pays⁽¹⁾ ;
- 52 % des collaborateurs à l'international⁽¹⁾ ;
- 11 790 mobilités en 2023⁽¹⁾ ;
- 63 % des postes en CDI pourvus par une mobilité interne⁽¹⁾ ;
- 10 151 recrutements (CDI et CDD) et l'accueil de 12 445 contrats jeunes ;
- Les moins de 30 ans représentent 45 % des recrutements en CDI.



Participer au progrès social

- Existence d'un **Accord Cadre international avec UNI**, renouvelé en 2023 ;
- Charte de la diversité signée depuis 2008 ;
- Charte Women's Empowerment Principles, fruit d'une alliance entre ONU Femmes et le Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact) signée en 2022 ;
- 212 accords d'entreprises signés en 2023 ;
- Effectif féminin à hauteur de 52 % ;
- Programmes d'accompagnement des talents : 13 programmes de mentorat tournés vers l'international et la féminisation. En 2023, 261 talents ont été accompagnés, dont 56 % de femmes.



S'engager pour les jeunes

- En 2023, l'accueil en France et à l'international de 12 445 jeunes, dont 3 929 alternants et 3 408 stagiaires au niveau de Crédit Agricole S.A. ;
- 1 recrutement CDI sur 4 fait suite à un contrat (alternance, stage, CDD) dans le Groupe ;
- 422 collégiens de 3^e de REP et REP+ accueillis en stage d'observation⁽⁴⁾.

12445
jeunes accueillis en France
et à l'international



Proposer un cadre de travail attractif et sécurisant

- 1^{er} employeur des services financiers en France, le plus engagé en RSE⁽⁶⁾ ;
- Engagement des collaborateurs : 83 % des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. ont participé à l'étude annuelle IMR⁽⁵⁾, en progression de 2 points par rapport à 2022 ;
- De nombreux engagements pour favoriser l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle (Charte de la parentalité depuis 2009, des dispositifs de prévention des risques psychosociaux) ;
- La possibilité donnée aux collaborateurs de réaliser jusqu'à 40 % de leur temps de travail

annuel en télétravail, avec une flexibilité offerte pour la prise de jours, le versement d'une indemnité pour les jours de télétravail et une participation aux éventuels frais d'équipement ;

- Des dispositifs de couverture en **assurance complémentaire santé**, décès et incapacité/invalidité proposés aux collaborateurs du Groupe.



Former ses collaborateurs et participer au développement collectif

2,5M
d'heures de formation⁽¹⁾



Cultiver la diversité de son capital Humain

- 35,3% de femmes au COMEX à fin 2023, dans le Top 50 du palmarès du SBF 120 pour la féminisation des instances dirigeantes (+61 places depuis 2015) ;
- Nouvel accord Handicap (2023-2025) : le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est passé de moins de 2 % en 2005 à 5,73 % au 31 décembre 2023⁽¹⁾ ;

- **Index égalité Homme/Femme**, l'unité économique et sociale Crédit Agricole S.A.⁽²⁾ atteint en 2023 un score de **97/100 (+6 pts par rapport à 2022)** ;
- Mixité des cadres dirigeants : la part de femmes est de 21 % au 31 décembre 2023⁽¹⁾.



Partager la création de valeur

- En 2023, l'augmentation de capital réservée aux salariés a concerné plus de **26 M d'actions nouvellement émises**. Plus de 32 000 souscripteurs (contre 21 000 souscripteurs lors de l'offre 2022 avec un niveau de décote comparable de 20 %) ont investi plus de 232 millions d'euros dans les actions de Crédit Agricole S.A.
- Accords de participation et intéressement pour l'ensemble des collaborateurs en France ;
- 6,54 % d'actionnariat salarié ;
- Les augmentations de capital sont proposées dans 17 pays et bénéficient à plus de 90 % des collaborateurs de Crédit Agricole S.A.⁽³⁾

⁽¹⁾ Périmètre Crédit Agricole S.A.

⁽²⁾ Au 1^{er} mars 2023

⁽³⁾ Les pays inclus dans le périmètre du plan d'actionnariat sont sélectionnés selon les aspects légaux, réglementaires et administratifs, ainsi qu'un critère d'effectif.

⁽⁴⁾ Périmètre Crédit Agricole S.A. France

⁽⁵⁾ Indice de Mise en Responsabilité

⁽⁶⁾ Étude Universum 2023



Une gouvernance ESG dédiée

La gouvernance de Crédit Agricole S.A., qui est à la fois l'organe central du groupe Crédit Agricole et la société cotée membre de l'indice CAC 40, holding des filiales métiers, permet de concilier l'intérêt des clients avec la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux, dans le respect des valeurs mutualistes fondatrices de l'identité du Groupe.

Pour garantir le déploiement de la stratégie ESG, le Groupe :



Renforce la gouvernance dédiée à la mise en œuvre du Projet Sociétal



Déploie une forte culture de l'éthique



Sensibilise et forme les parties prenantes internes

Contribution aux ODD :

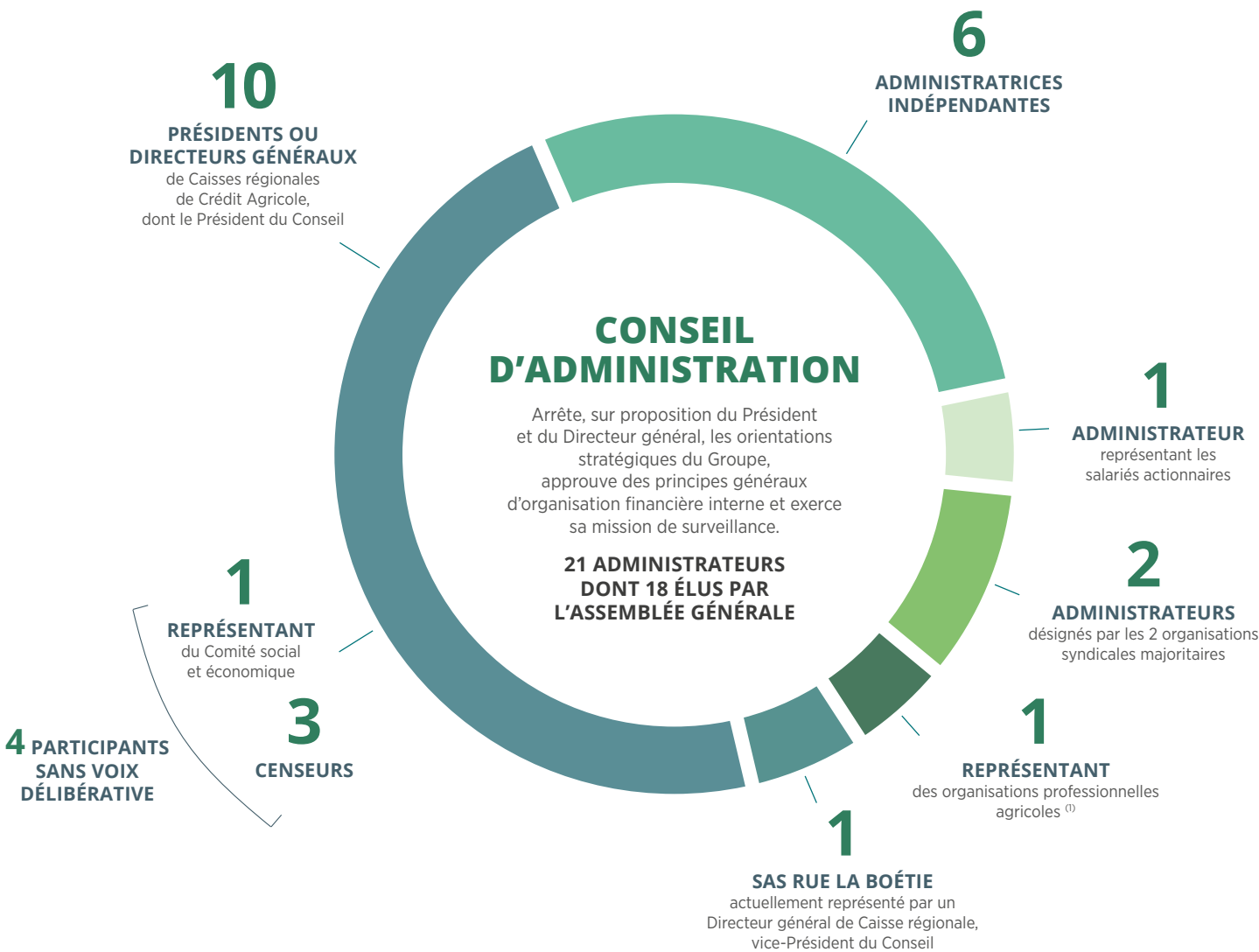


Une gouvernance dédiée au Projet Sociétal au plus haut niveau de la banque

La gouvernance est renforcée pour placer les engagements RSE au coeur de la stratégie du Groupe, avec la création de deux nouveaux comités : le **comité de l'engagement sociétal**, constitué de membres du

Conseil d'administration et le **comité de la stratégie ESG**, présidé par le Directeur général de Crédit Agricole S.A. Toutes les trajectoires et engagements sont ainsi suivis au plus haut niveau de la gouvernance. La formation de

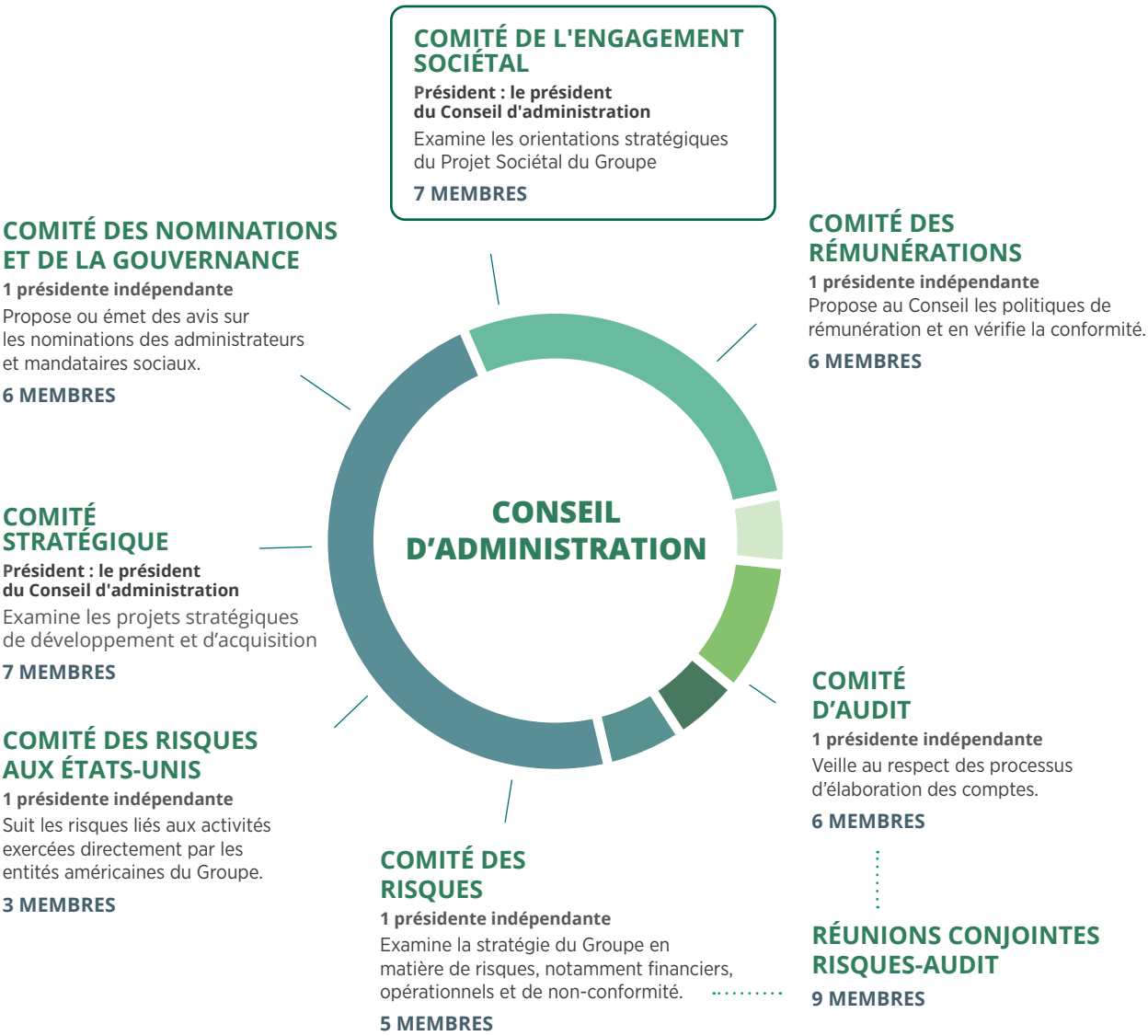
Le conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.



Les comités spécialisés

l'ensemble des collaborateurs, élus et dirigeants du groupe Crédit Agricole aux problématiques RSE a par ailleurs débuté, avec 43% des collaborateurs formés à fin novembre 2023, soit près de 70000 collaborateurs.

Aussi, des critères de performance RSE ont été intégrés à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, qui pèsent pour 20% de leur rémunération variable annuelle et 33% de leur rémunération variable à long terme.



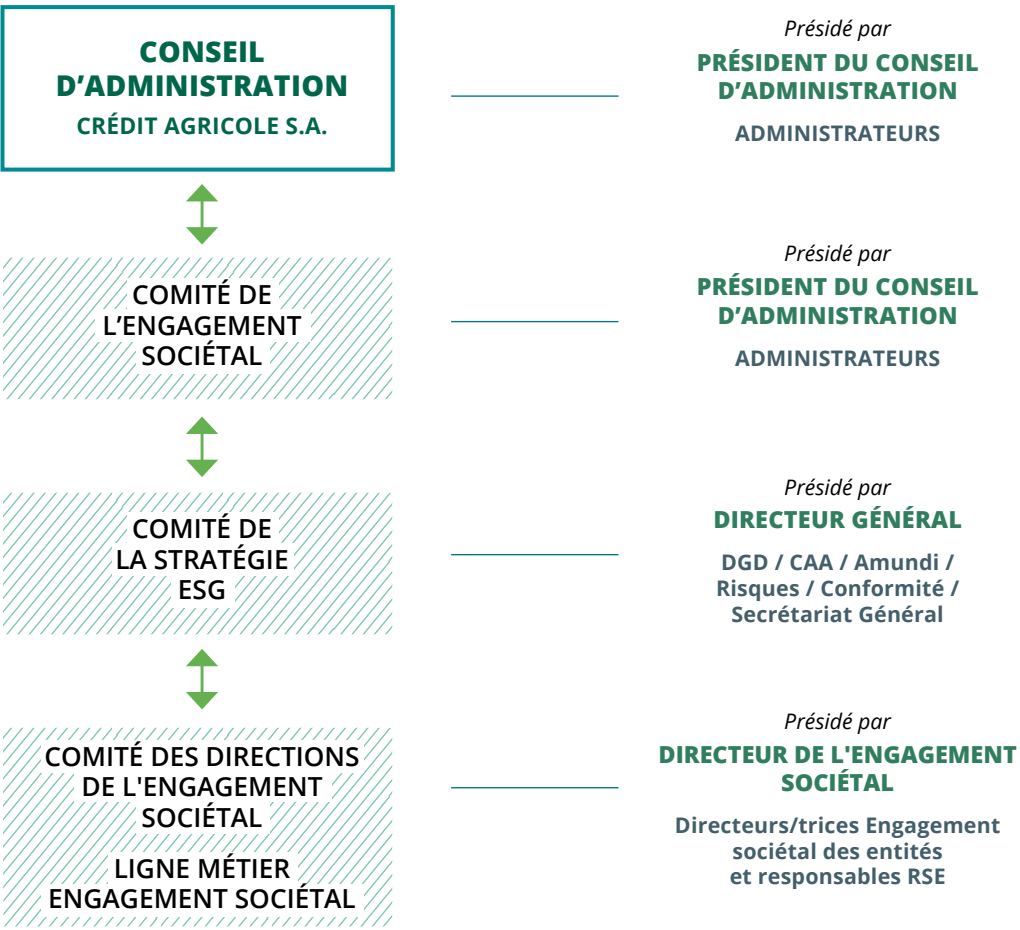
⁽¹⁾ Désigné par un arrêté conjoint des ministres de l'agriculture et des Finances. Limite d'âge d'un administrateur : 65 ans. Limite d'âge du Président du Conseil : 67 ans

Une gouvernance dédiée à la mise en œuvre du Projet Sociétal

suite



Principales instance de gouvernance de la stratégie ESG



Un réseau de près de 500 experts

- La stratégie ESG, portée au plus haut niveau du Groupe, se déploie à travers toutes les entités. La diffusion de la culture de la Responsabilité Environnementale et Sociétale ainsi que la couverture des principaux risques dans l'ensemble des métiers et processus du Groupe, est assurée par une organisation comprenant plusieurs instances aux missions complémentaires.
- Un réseau de près de 500 experts à travers les différents métiers du Groupe s'emploie à **favoriser l'appropriation de l'ESG par les collaborateurs** et à assurer l'intégration des critères ESG dans toutes les entités.

Contribution de la performance ESG à la rémunération des mandataires sociaux exécutifs

- Alignée sur l'intérêt social de l'entreprise, la politique de rétribution des dirigeants mandataires sociaux exécutifs prend en compte les dimensions de performance durable au-delà des seuls résultats économiques à court terme. Ainsi, au titre de 2023, le poids des critères non économiques environnementaux et sociaux dans l'attribution de la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux a été portée à 20%.
- Par ailleurs, depuis l'année de performance 2023, l'acquisition de la rémunération variable long terme attribuée sous la forme d'actions gratuites de performance intègre également un objectif lié à la performance environnementale et sociétale de Crédit Agricole S.A. pour 33,33%. Celle-ci est mesurée à l'aune de deux objectifs :
 - Contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 ;
 - Amplifier la diversité et la mixité dans toutes les entités du Crédit Agricole S.A. et au sein de sa gouvernance.

Une forte culture de l'éthique

La responsabilité sociétale s'accompagne d'une conformité permettant de favoriser la confiance des clients et de la société envers les institutions financières. Dans cette optique, le groupe

Crédit Agricole a la forte volonté de mettre en œuvre la réglementation de façon opérationnelle et de déployer une culture éthique au sein de tous ses métiers.



Le projet Smart Compliance for society

- Le projet Smart Compliance for Society, aligné sur notre Projet de Groupe, intègre trois piliers déclinés en 6 ambitions :
 - Prévenir et lutter contre la délinquance financière.
 - Œuvrer en faveur d'une finance durable respectueuse des engagements sociétaux en développant une approche éthique
 - Renforcer l'engagement des équipes métier
 - Responsabiliser plus fortement les équipes de la ligne métier Conformité en favorisant l'innovation, la prise d'initiatives et la montée en compétences
 - Contribuer à protéger nos clients et à nous différencier au travers d'une relation transparente et loyale
 - Favoriser la fluidité des relations avec nos clients grâce aux nouvelles technologies.



Déployer une forte culture de l'éthique

- En tant que banque responsable et soucieuse à la fois de l'intérêt de ses clients et de l'engagement de ses collaborateurs, le groupe Crédit Agricole promeut l'éthique.
- La Conformité a déployé un dispositif interne de textes de référence** qui, aux côtés des exigences légales et réglementaires, repose sur trois étages normatifs. Le processus d'encadrement des nouveaux produits, services et activités inclut systématiquement une analyse éthique, laquelle prend notamment en compte les aspects environnementaux, sociétaux et de bonne gouvernance (ESG).
 - Charte éthique** : affirme nos engagements et nos valeurs et définit des principes d'action au quotidien
 - Codes de conduite** : déclinent opérationnellement la Charte éthique aux spécificités de chaque entité du Groupe
 - Corpus Fides** : recueil de procédures internes qui traduisent opérationnellement les évolutions réglementaires auxquelles sont assujettis dirigeants et collaborateurs du Groupe.

à fin 2023



+97%

de collaborateurs du groupe formés au module « Éthique professionnelle et déontologie ».



Le dispositif de droit d'alerte

- Le groupe Crédit Agricole s'est doté d'un dispositif de droit d'alerte grâce auquel tout collaborateur témoin d'un dysfonctionnement, d'un délit ou d'un crime au sein de son entité peut le signaler et bénéficier de la protection assurée aux lanceurs d'alerte. Ce dispositif garantit la totale confidentialité des informations ainsi que l'anonymat lorsque cette option est choisie par le lanceur d'alerte.



Notre principe d'universalité d'accompagner tous nos clients est la boussole de notre stratégie sociale.

.....

Cette volonté prend forme à travers trois axes : le projet Smart Compliance for Society, le déploiement d'une culture éthique forte et un dispositif de droit d'alerte.



Un dispositif Anti-corruption certifié,
Le renouvellement de la certification ISO 37001 obtenu en 2022 par le groupe Crédit Agricole pour son système de management anticorruption a été confirmé en 2023, en faisant de lui le seul groupe bancaire international français à être certifié.

.....

ZOOM une stratégie proactive de cybersécurité

Le groupe Crédit Agricole déploie une stratégie proactive de cybersécurité pour la prévention du cyber-risque.

La ligne métier « Systèmes d'information » met en œuvre un ensemble de moyens, notamment l'application de règles de sécurité et de procédures, permettant de **protéger les données personnelles** des clients et des collaborateurs lors des phases de conception et de développement des projets touchant au système d'information, la mise en place de moyens de protection avancés, la vérification régulière de l'efficacité des dispositifs de sécurité ainsi que la surveillance continue des systèmes d'information.

.....

Sensibiliser et former les parties prenantes internes

La formation des parties prenantes internes est un des axes essentiels du Crédit Agricole afin de diffuser la culture ESG au sein du Groupe. Des programmes de sensibilisation spécifiques ont été mis en place par l'IFCAM, l'université du Groupe, pour les dirigeants, élus, partenaires sociaux et collaborateurs.

- La sensibilisation et formation à la RSE est un axe majeur du vaste programme de formation conçu et déployé par l'IFCAM, l'université du Crédit Agricole, pour accompagner la mise en œuvre des engagements du Projet Sociétal du Groupe. Grâce à ce programme, les 170000 collaborateurs, élus et dirigeants disposent de ressources formatives et informatives les aidant à appréhender les enjeux des transitions et adopter des comportements responsables, tant sur le plan personnel que professionnel.
- En 2024, l'IFCAM, en collaboration avec les différents métiers de Crédit Agricole S.A. et les directions Ressources Humaines, a enrichi et renouvelé les ressources (une soixantaine) mises à disposition sur l'Univers dédié installé sur les plateformes de formation du Groupe et le déploiement de formations : Fresque du Climat, du numérique, conférences interactives sur la transition énergie-climat, le cycle de l'eau, le traitement des déchets, la fresque du mutualisme, l'épargne durable, la mobilité, les risques climatiques et environnementaux, le bilan carbone...)
- L'IFCAM va plus loin que la sensibilisation au sein du Groupe. Fort de son expertise, l'Université développe les « Short Certificates RSE », des formations courtes certifiantes qui valident les compétences acquises en matière de RSE. Ces certificats visent à diffuser largement les connaissances sur la RSE, à la fois au sein et en dehors du Groupe.
- Les travaux menés en 2024 s'inscrivent dans la stratégie du Groupe, et les dispositifs délivrés viseront à :
 - Augmenter la compétence de tous les métiers et de tous les publics pour être en adéquation avec les mutations (Upskilling).
 - Développer des formations pour accompagner les nouvelles compétences en lien avec les transitions (Reskilling).
- Il s'agit, notamment, de formations pour instruire les nouveaux territoires de développement du Groupe en matière de mobilité verte, de transition énergétique ou sur la thématique « Santé & Territoires ».

Une notation extra-financière en constante progression

En s'appuyant sur sa stratégie ESG et l'ensemble des actions mises en place par les entités, Crédit Agricole consolide sa performance extra-financière. Son appartenance aux principaux indices internationaux socialement responsables a été confirmée en 2023.

Notations au 31 juillet 2024



⁽¹⁾ Plus la note est basse, plus le risque ESG est faible.

Indicateurs de performance extra-financière

Suite à la publication de son Plan moyen terme « Ambitions 2025 » et de son Projet Sociétal, Crédit Agricole S.A. a mis à jour la liste d'indicateurs sur lesquels il s'appuie afin d'être aligné avec ses nouveaux objectifs.

Stratégie ESG	Politiques	Indicateurs de performance	Unité	2023	2022	2021	Entités concernées
Performance environnementale E	Accélérer le développement des énergies renouvelables Accompagner tous les clients dans leurs transitions Se désengager des énergies fossiles Net Zero Banking Alliance	Portefeuille d'actifs verts alignés aux critères d'éligibilité du nouveau <i>Green Bond Framework</i> Groupe publié en novembre 2023 (encours de financements)	Mds€	17	12,4	10,6	CACIB
		Financement des énergies renouvelables	M€	304	298	268	LCL
		Émissions de GES liées à l'ensemble des financements et des investissements (méthodologie SAFE)	Mteq CO ₂	115	153	147	groupe Crédit Agricole
		Nombre additionnel d'entreprises engagées sur le climat (par rapport à une base 2021)	Nombre	966	418	NP	Amundi
		Contribuer au financement d'une capacité installée de 14 GW en ENR via les investissements d'ici 2025	GW	13,5	11,8	NP	CAA
		Doubler les financements des énergies renouvelables à horizon 2025	M€	568 ⁽¹⁾	939	722	CAL&F CAT&E
		Atteindre une production commerciale pour Unifergie de 2 milliards d'euros à horizon 2025	M€	785 ⁽¹⁾	1 154	1 046	CAL&F CAT&E
	Accélérer le développement des énergies renouvelables Accompagner tous les clients dans leurs transitions Se désengager des énergies fossiles Net Zero Banking Alliance	Réduction des expositions à l'extraction de pétrole de 25% entre 2020 et 2025 (encours de financements)	Mds€	4,7	6,1	6,3	CACIB
		Réduction des expositions à l'extraction de pétrole de 25% entre 2020 et 2025 (variation en %)	%	-35	-17	-14	CACIB
		Croissance de 80% de l'exposition aux énergies bas-carbone d'ici 2025 (encours de financements)	Mds€	13,8	10,5	8,2	CACIB
		Croissance de 80% de l'exposition aux énergies bas-carbone d'ici 2025 (variation en %)	%	+86	+42	+11	CACIB
		Encours charbon thermique	%	0,06 ⁽²⁾	0,07 ⁽³⁾	0,05	Amundi
		Encours charbon thermique	Mds€	0,536	0,557	0,572	CACIB
		% de clients accompagnés dans leur transition énergétique sur les activités de financement	%	43	42	NP	LCL
	Se fixer des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale liée à notre propre fonctionnement	Émissions GES liées aux énergies/m²	Teq CO ₂ /m²	0,01638	0,01937	0,03666	Crédit Agricole S.A.
		Émissions GES liées aux déplacements professionnels/ETP	Teq CO ₂ /ETP	0,346 ⁽⁴⁾	0,261	0,061	Crédit Agricole S.A.
		Diminution de 50 % de l'empreinte carbone de fonctionnement entre 2019 et 2030 : scopes 1 et 2	%	-63	-58	NP	Crédit Agricole S.A.
		Diminution de 50% de l'empreinte carbone de fonctionnement entre 2019 et 2030 : poste déplacements professionnels	%	-41	-57	NP	Crédit Agricole S.A.
	Agir en faveur de la biodiversité et du capital naturel	% (PNB cumulé) des entités de Crédit Agricole S.A. ayant engagé la mesure de leurs impacts sur la biodiversité	%	61	49	NP	Crédit Agricole S.A.

⁽¹⁾ L'activité commerciale sur les activités de financement au premier semestre 2023 a été très ralentie, la fin d'année ayant été marquée par une reprise de l'activité.

⁽²⁾ Amundi a pris l'engagement de sortir du charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE / UE et d'ici 2040 dans les autres pays. En parallèle de sa politique d'exclusion (décrite dans sa politique d'investissement responsable : <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>), Amundi mène une action d'engagement systématique auprès des entreprises encore exposées au charbon afin qu'elles mettent en place un plan de sortie compatible avec le calendrier mentionné.

⁽³⁾ Indicateur calculé à partir de données issues d'un fournisseur externe. Suite à une mise à jour tardive de ces données par le fournisseur, le chiffre 2022 a été modifié.

⁽⁴⁾ Hausse due à l'augmentation des déplacements professionnels suite à la levée des restrictions de voyage dans plusieurs pays.

Stratégie ESG	Politiques	Indicateurs de performance	Unité	2023	2022	2021	Entités concernées
Performance sociale S	Une conformité dans l'intérêt des clients et de la société	Sensibilisation des collaborateurs à l'éthique (quiz facultatif)	%	52	32,6	30,4	Entités FReD ⁽¹⁾
		Nombre de demandes d'exercices de droit reçus par les entités du Groupe	Nombre	118155 ⁽²⁾	38502	NP	groupe Crédit Agricole ⁽³⁾
		% de collaborateurs formés aux trois réglementations LCB FT, Lutte contre la corruption et Lutte contre la Fraude	%	97	97	NP	groupe Crédit Agricole
	Utilité et Universalité	Nombre de clients en situation de fragilité accompagnés	Nombre	67805 ⁽⁴⁾	33434	21607	LCL CACF ⁽⁵⁾
		Financements accordés aux institutions de microfinance)	M€	88,4	86,2	74,3	Fondation Grameen Crédit Agricole
		Nombre de clients qui ont souscrit aux offres d'entrée de gamme	Nombre	347625	254223	194431	LCL et Caisses régionales
		Encours liés aux offres contribuant à redynamiser les territoires et à réduire les inégalités	Mds€	8	8	NP	LCL
		% de financements à impact (sustainability-linked loans) dans la production de crédit aux entreprises	%	33	26	13	LCL
		Encours en solutions d'impact	Mds€	13,2	8,7	NP	Amundi
		Agir en tant qu'employeur responsable dans une entreprise citoyenne	Part des femmes au Comité exécutif de Crédit Agricole S.A.	%	35,3	37,5	31
	Part des femmes dans le Top 150 (C1)		%	21	22,5	21,5	Crédit Agricole S.A.
	Formations dispensées		Millions d'heures	2,5	2,17	1,84	Crédit Agricole S.A.
	Nombre d'accords signés		Nombre	212	262	230	Crédit Agricole S.A.
	Taux d'absentéisme hors maternité		%	3	3,4	2,9	Crédit Agricole S.A.
	Nombre cumulé de jeunes accueillis pendant l'année civile		Nombre	12445	12019	NP	Crédit Agricole S.A.
	Politique fiscale	Taux d'imposition dont s'acquitte Crédit Agricole S.A.	%	23,6	22,2	17,1	Crédit Agricole S.A.
	Lobbying responsable	Nombre d'instances de place françaises auxquelles participe la Direction des affaires publiques de Crédit Agricole S.A.	Nombre	13	13	13	Crédit Agricole S.A.
	Achats responsables	Part des fournisseurs ayant reçu une évaluation RSE dans le cadre d'un appel d'offres	%	51	50	53	Crédit Agricole S.A.
	Cybersécurité et lutte contre la cybercriminalité	Part des collaborateurs formés aux risques cyber	% sur 3 ans glissants 2021-2023	92	89,8	87,3	groupe Crédit Agricole
	Stratégie d'accompagnement des secteurs agricoles et agroalimentaires	Volume de financements dédiés à la transition agri-agro	Mds€	5,3	4,3	NP	Caisses régionales
		Taux de pénétration à l'installation	%	73	73	NP	Caisses régionales

⁽¹⁾ Hors Uni-médias.

⁽²⁾ L'année 2023 a été marquée par une hausse significative des exercices de droit (près de 80 000 demandes supplémentaires), essentiellement liée à : (i) une demande groupée d'une plateforme de comparaison adressée à une filiale de CACF (CréditPlus) de près de 40 000 demandes d'opposition et (ii) l'intégration des demandes d'exercice de droit exprimées via les réclamations client dans le reporting de Crédit Agricole Bank Polska (+ 9 152 demandes). Les demandes d'exercice de droit reçues en 2023 sont essentiellement constituées des droits d'opposition (77 %), des droits à l'oubli (10,4 %), des droits à la rectification (8,6 %).

⁽³⁾ Hors BforBank, Crédit Agricole Leasing & Factoring (semestre 1), Caisse Régionale Sud Méditerranée (semestre 2).

⁽⁴⁾ Augmentation principalement due à un élargissement de la base éligible et une meilleure identification des situations de fragilité potentielles.

⁽⁵⁾ Pour Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, le périmètre intègre AGOS depuis 2022. Le périmètre client fragile diffère de celui de CACF France.

Indicateurs de performance extra-financière

suite

Stratégie ESG	Politiques	Indicateurs de performance	Unité	2023	2022	2021	Entités concernées
Performance ESG	 La gouvernance	Critères extra-financiers au sein de la rémunération variable des dirigeants	%	40	40	40	Crédit Agricole S.A.
		Nombre d'indicateurs d'impact social et environnemental pilotés	Nombre	177	121	90	Crédit Agricole S.A.
		Nombre de collaborateurs dont la rémunération est liée au dispositif FReD	Nombre	7 991 ⁽¹⁾	27 600	23 215	Crédit Agricole S.A.
	La gestion des risques ESG	Réseau d'acteurs RSE (en ETP)	Nombre	485	373	175	Crédit Agricole S.A.
		% actifs alignés <i>Green Asset Ratio</i> (par % chiffre d'affaires aligné)	%	2,96	NP	NP	Crédit Agricole S.A.
		% d'ETF ESG sur le nombre total d'ETF	%	33	27	NP	Amundi
		% d'intégration des critères ESG dans l'analyse des financements	%	100	100	100	CACIB
		% d'intégration des critères ESG dans l'analyse des financements	%	38,4	21,3	NP	LCL

⁽¹⁾ En 2023, plusieurs entités ont choisi de remplacer FReD dans les accords d'intéressement par des critères du plan Ambitions 2025 ou du Projet Sociétal, entraînant une diminution du nombre de collaborateurs dont la rémunération est liée au dispositif FReD.

Objectif	Unité	2023	2022	2021	Entités concernées
-75% sur les émissions financées liées au secteur Pétrole et gaz	%	-63	-40	-27	CACIB
Montant en absolu des émissions de gaz à effet de serre liées aux financements des clients ayant une activité liée au pétrole et au gaz (cible 2030 : 6,1)	MtCO ₂ e	9,1	14,5	17,7	CACIB
-58% sur l'intensité des émissions financées liées au secteur Production d'électricité	%	-17	-16	+1	CACIB CAL&F
Montant en intensité des émissions de gaz à effet de serre liées aux financements des clients ayant une activité dans la production d'électricité (cible 2030 : 95)	gCO ₂ e/kWh	185	188	227	CACIB CAL&F
-50 % sur l'intensité des émissions financées liées au secteur Automobile	%	-13	-8	-4	CACIB CAL&F CACF
Montant en intensité des émissions de gaz à effet de serre des particuliers liées aux financements des véhicules mis en service dans le cadre d'un crédit automobile ou contrat de leasing et des véhicules vendus par les clients (cible 2030 : 95)	gCO ₂ /km	165	175	182	CACIB CAL&F CACF
-40% sur l'intensité des émissions financées liées au secteur Immobilier commercial ⁽¹⁾	%	-7	+2	+1	CACIB LCL CAL&F CA Italia
Montant en intensité des émissions de gaz à effet de serre liées aux financements du secteur Immobilier commercial (cible 2030 : 28,8) ⁽¹⁾	kgCO ₂ e/m ² /an	44	49	48	CACIB LCL CAL&F CA Italia
-20% sur l'intensité des émissions financées liées au secteur Ciment	%	+3 ⁽²⁾	+3	-0,3	CACIB
Montant en intensité brute (par tonne de matériaux cimentaires) des émissions de gaz à effet de serre liées aux financements des clients producteurs de ciment (cible 2030 : 537)	kgCO ₂ e/t	693	694	669	CACIB

⁽¹⁾ Périmètre Crédit Agricole S.A. (hors Caisses régionales). Les améliorations de la qualité de la donnée ont permis une révision à la baisse de la base de référence sur le périmètre Crédit Agricole CIB, LCL et CAL&F. Dans l'attente de la stabilisation de la méthodologie de calcul de l'entité, les émissions financées retenues pour Crédit Agricole Italia en 2021, 2022 et 2023 sont celles de 2020.

⁽²⁾ Sur ce petit portefeuille (inférieur à 10 clients), le départ de quelques clients relativement moins carbonés a entraîné une hausse mécanique de l'intensité du portefeuille qui ne reflète pas la réalité du secteur ou de l'action de Crédit Agricole CIB.

Les engagements internationaux du Groupe



SIGNATAIRE

- Women's Empowerment Principles en 2022 ;
- Net Zero Banking Alliance, Net Zero Asset Owner Alliance, Net Zero Asset Managers Initiative depuis 2021 et Net Zero Insurance Alliance⁽¹⁾ en 2022 ;
- Finance for Biodiversity Pledge depuis 2021⁽²⁾ ;
- Principes pour une assurance durable depuis 2021 ;
- Tobacco Free Finance Pledge depuis 2020 ;
- Principles for Responsible Banking et Collective Commitment to Climate Action depuis 2019 ;
- Business For Inclusive Growth (B4IG) depuis 2019 ;
- Principes de Poséidon depuis 2019 ;
- One Planet Sovereign Wealth Fund Asset Manager Initiative depuis 2019 ;
- Manifeste pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie économique depuis 2019 ;
- Science-Based Targets depuis 2016 ;
- RE100 depuis 2016 ;
- Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires depuis 2013 ;
- Charte des achats responsables depuis 2010 ;
- Charte de la diversité en entreprise depuis 2008 ;
- Charte de la parentalité depuis 2009, renouvelée en 2022 ;
- Principes pour l'investissement responsable depuis 2006 ;
- Pacte mondial des Nations Unies depuis 2003.

MEMBRE COFONDATEUR

- Finance for Tomorrow depuis 2017, devenu Institut de la Finance Durable ;
- IIRC (International Integrated Reporting Council) depuis 2016 ;
- Mainstreaming Climate Action Within Financial Institutions depuis 2015 ;
- Catalytic Finance Initiative depuis 2015 ;
- French Business Climate Pledge depuis 2015 ;
- Association BBCA (développement des bâtiments bas-carbone) depuis 2015 ;
- Green Bonds Principles depuis 2014 ;
- Portfolio Decarbonization Coalition depuis 2014 ;
- Principes Équateur depuis 2003.

PARTICIPANT

- Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) depuis 2022 ;
- AIGCC (Asia Investor Group on Climate Change) depuis 2020 ;
- Climate Action 100+ depuis 2017 ;
- Task force on Climate Financial Disclosures depuis 2017 ;
- Montreal Carbon Pledge depuis 2015 ;
- Appel de Paris sur le climat depuis 2015 ;
- Appel à la tarification du carbone à l'initiative du groupe Banque Mondiale en 2014 ;
- IIGCC (Institutional Investors Group on Climate Change) depuis 2003.

AUTRES POSITIONS

- Déclaration sur l'esclavage moderne depuis 2017.

⁽¹⁾ L'activité de la NZIA a pris fin en décembre 2023.

⁽²⁾ Engagement d'Amundi.

Un cadre de référence pour les obligations sociales

Présentation détaillée de la page 16

- **Un Framework a été mis en place en 2020 à l'occasion de l'émission inaugurale d'une obligation sociale (social bond) de Crédit Agricole S.A.**

Il s'applique à l'ensemble du groupe Crédit Agricole, incluant Crédit Agricole Home Loan SFH. Les *social bonds* du groupe Crédit Agricole sont présentés selon quatre axes de structuration définis par les *Social Bond Principles* :

- Utilisation des fonds ;
 - Processus d'évaluation et de sélection des projets ;
 - Suivi de l'utilisation des fonds ;
 - Reporting.
- **Le Social Bond Framework de Crédit Agricole contient huit différentes catégories de prêts sociaux éligibles :**
 1. Financements aux PME dans les bassins d'emploi défavorisés
 2. Financement du logement social ;
 3. Financements aux hôpitaux publics ;
 4. Financements aux Ehpad et Dépendance publics ;
 5. Financements aux PME dans le secteur de la santé ;
 6. Financement des associations dans les secteurs du sport, de la culture et du développement des solidarités ;
 7. Financements de projets dans les pays en développement ;
 8. Financements de technologies d'information et de la communication dans les zones rurales.

- Le *Social Bond Framework* de Crédit Agricole est disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. Il bénéficie d'une seconde opinion de l'agence de notation Moody's Investor Services (ex-Vigeo-Eiris) de novembre 2020. Les experts de Moody's Investor Services (ex-Vigeo-Eiris) ont ainsi validé la méthodologie d'identification et de sélection des actifs sociaux inclus dans le portefeuille social, ainsi que la pertinence des critères d'éligibilité retenus dans la définition des catégories de prêts sociaux éligibles.

Un cadre de référence pour les obligations vertes

Présentation détaillée de la page 17

- **Un nouveau Green Bond Framework a été publié en novembre 2023**, remplaçant le Framework mis en place en 2018 à l'occasion de l'émission inaugurale de green bonds de Crédit Agricole S.A. Il fixe un cadre harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe Crédit Agricole et sert de référence pour les émissions de green bonds (en format public ou placement privé, senior non-preferred, senior preferred unsecured ou secured), et de green notes CACIB, distribués aux investisseurs institutionnels ou particuliers. Il s'applique également aux émissions ABCP vertes, repurchase agreements verts et dépôts verts.

Le développement rapide de l'écosystème de la finance durable depuis 2018, l'introduction de la Taxonomie Européenne et le renforcement de la stratégie environnementale et climatique du groupe Crédit Agricole ont conduit à la mise à jour de ce Framework Groupe.

Le nouveau Green Bond Framework de Crédit Agricole est plus exhaustif en termes de catégories éligibles et plus ambitieux : il est aligné avec les Green Bond Principles de l'ICMA de juin 2021.

- **Les green bonds du groupe Crédit Agricole respectent à ce titre les quatre piliers des Green Bond Principles** : utilisation des fonds, processus d'évaluation et de sélection des projets, suivi de l'utilisation des fonds, reporting.

Il contient les catégories de prêts verts éligibles suivantes :

- La génération d'énergies renouvelables ;
- La transmission et distribution d'électricité ;
- Le stockage de l'énergie ;
- L'immobilier durable ;
- Les véhicules de transport propre ;

- Les infrastructures de transport propre ;
- Le traitement & hébergement de données ;
- La gestion des déchets ;
- La gestion de l'eau ;
- La gestion des eaux usées ;
- L'agriculture durable ;
- L'économie circulaire.
- La préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles vivantes et des terres.

- L'énergie nucléaire est également une activité éligible (i) pour Crédit Agricole CIB uniquement et (ii) dans la mesure où les actifs justifient d'un **alignement complet aux Technical screening criteria de la Taxonomie Européenne**. Crédit Agricole CIB se réserve le droit d'inclure les actifs nucléaires dans ses green notes spécifiques, et s'engage à être totalement transparent auprès des investisseurs quant à l'utilisation des fonds pour le financement ou refinancement d'actifs nucléaires.

Il intègre le critère de Contribution Substantielle de la Taxonomie comme l'un des critères d'éligibilité, avec la volonté de s'aligner.

Les experts d'ISS Corporate Solutions ont validé la méthodologie d'identification et de sélection des actifs inclus dans le portefeuille durable, ainsi que la pertinence des critères d'éligibilité retenus dans la définition des catégories de prêts éligibles.



Édité par Crédit Agricole S.A.
Société anonyme au capital de 9 077 707 050 euros 784 608 416 RCS Nanterre
12 place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex, France

Crédit Photos : Crédit Agricole & Getty Images

Conception et réalisation

 **WE DESIGN
IDEAS**
www.wedesignideas.fr

Imprimé par Production Graphique - Crédit Agricole Immobilier

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL - CRÉDIT AGRIOLE S.A.



Achévé de rédiger fin novembre 2024

Retrouvez toutes les informations sur
credit-agricole.com

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

